

// Dossier
Un budget 2020 maîtrisé
dans la continuité



actualité

- 4 // Pôle de vie Neyrpic : démarrage des travaux
- 5 // Contrat local de santé, un dispositif pour réduire les inégalités d'accès aux soins
- 6 // Visite du maire dans les établissements scolaires du secondaire
- 7 // Transports en commun : ça bouge pour les habitants !
- 8 // Le bailleur social Adoma réhabilite l'ancien foyer Sonacotra
- 9 // Bientôt une miellerie municipale !
- 10 - 11 // Retours sur le Conseil municipal du 17 décembre et le conseil métropolitain du 20 décembre



portrait

- // Jean-Louis de Bertolis
De Groove et de cuivres



en mouvement



dossier

- // Budget 2020 :
maîtrisé dans la continuité



plus loin

- // Serge Tisseron,
Psychiatre



expression politique



culturelle

- 24 // 4^e édition du Hip-hop don't stop festival
- 25 // Mon ciné : Rendez-vous des cinémas d'Afrique



active

- // L'ESSM Agri Tennis démocratise le tennis



en vues

- // Festivités de Noël, scintillantes et conviviales !



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



“ C’est pourquoi être solidaire
est plus que nécessaire,
et c’est dans cet état d’esprit
que je souhaite aborder cette
nouvelle année ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Gaëlle Cheurlin
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Laurent Marchandiau, Katja Sainvoirin Mise en page
Emmanuelle Piras, Gilbert Quiais Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention
Une Catherine Chapusot, Patricio Pardo-Avalos, Shutterstock.

Courriel gaelle.cheurlin@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.02.20

Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 19 600 exemplaires.

Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



Des vœux sous le signe de la solidarité

Le jeudi 13 décembre, le promoteur-investisseur Apsys a procédé à l'achat des terrains utiles à la réalisation du projet Neyrpic. Quelles précisions pouvez-vous nous apporter ?

David Queiros - Apsys a bien acquis, auprès de Territoires 38, aménageur de la Zac Neyrpic pour le compte de la mairie de Saint-Martin-d'Hères, les 4,5 hectares de foncier qui permettront de réaliser le projet de requalification des anciennes usines Neyrpic.

C'est un projet innovant et durable qui nous tient très à cœur. Avec la réalisation d'un véritable pôle de vie, de loisirs et d'animation pour tous, adapté à tous les usages du quotidien, il contribuera à la qualité de vie et au dynamisme de Saint-Martin-d'Hères et de la métropole grenobloise. Mais nous avons surtout souhaité aller plus loin dans la démarche environnementale, la préservation de notre patrimoine et le confort des futurs usagers.

Le projet Neyrpic, c'est aussi un projet bien plus vaste et bien plus ambitieux. Il a déjà permis d'accueillir de multiples activités parmi lesquelles le pôle santé Axone, Pôle emploi, l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), le Centre d'information et d'orientation (CIO). Mais il a également vu la réalisation de 1 000 logements sur le quartier Brun, la création de deux lignes de tramway et la construction de Polytech.

Cette conception de la ville va profondément améliorer les fonctions urbaines. Neyrpic va ainsi favoriser les rencontres entre les générations et répondre aux besoins et aux attentes des habitants.

Quel message souhaitez-vous adresser aux habitants en ce début d'année ?

David Queiros - En ce début de nouvelle année, avec l'équipe municipale, je souhaite adresser aux Martinéroises et aux Martinérois mes meilleurs vœux de santé, de joie et de bonheur, de réussite et de succès dans leurs projets ainsi qu'à celles et ceux qui leur sont chers.

Depuis le mois de décembre, Saint-Martin-d'Hères s'est mise aux couleurs de la fête, du repas des retraités de la ville, qui a connu un vif succès, au Marché de Noël dont l'affluence ne s'est pas démentie.

Petits et grands ont pu goûter aux moments de convivialité. Crèches, écoles, résidence autonomie, maisons de quartier, associations ont chacun su organiser des temps de partage dans une ambiance festive.

Je remercie tous les services publics et leurs agents ainsi que les bénévoles associatifs d'avoir permis que personne ne soit oublié.

En cette période de vœux, j'ai aussi une pensée pour celles et ceux qui sont mobilisés contre la réforme du système de retraites et notamment sur l'élévation de l'âge de départ à la retraite, l'allongement de la durée des cotisations et la retraite par points.

Cette réforme vient attiser la colère de nombreuses personnes qui aspirent à vivre dignement dans un pays où tous les indicateurs pointent une aggravation des inégalités.

Il y a un an, dans le cadre du grand débat national, j'avais interpellé le président de la République afin de lui exprimer mes inquiétudes notamment sur la situation sociale qui ne cessait de se dégrader et j'avais cité aussi la fermeture des services publics, le manque de moyens dans les hôpitaux publics, l'enjeu écologique...

C'est pourquoi être solidaire est plus que nécessaire, et c'est dans cet état d'esprit que je souhaite aborder cette nouvelle année en fondant mon action sur les mesures inscrites dans le programme du Conseil National de la Résistance (CNR) toujours d'actualité, notamment : « une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ». //

Projet des Halles Neyrpic

Les travaux ont démarré

Le 19 décembre, l'acte de vente des terrains des Halles Neyrpic entre Territoires 38, aménageur de la ville et le promoteur Apsys, a été conclu. Une signature qui a enclenché le démarrage des travaux du Pôle de vie Neyrpic.



De gauche à droite : Maurice Bansay, David Queiros et Christian Breuza.

« *Il s'agit de l'aboutissement d'une longue opération et nous sommes heureux aujourd'hui de concrétiser cet acte de vente* », s'est réjoui Christian Breuza, directeur général délégué de Territoires 38. En présence du maire, David Queiros, de Maurice Bansay, président fondateur du groupe Apsys et de Christian Breuza, la signature de la vente des terrains des halles Neyrpic au promoteur Apsys a enclenché le démarrage des travaux du Pôle de vie avec, dans un premier temps, le désamiantage et la dépollution des sols. Le Pôle de vie, qui vient

se glisser dans les anciennes halles industrielles, dotera la commune d'un lieu de loisirs – dont une salle d'escalade – de commerces, de restauration pour les habitants. Il s'inscrit dans une démarche globale d'aménagement du secteur de la Zac Neyrpic, commencé il y a plusieurs années. De nombreux programmes ont déjà été réalisés, comme l'aménagement de la place du Conseil national de la Résistance, l'implantation du Pôle de santé, de Polytech, l'élargissement de la coulée verte du campus et les lignes de tramway. Très prochainement la finalisation de la dernière phase

d'extension de la clinique Belledonne verra le jour, ainsi que l'implantation de 5 000 m² de tertiaire avec un démarrage du projet en février. Le Pôle de vie fait partie d'un long processus d'aménagement du secteur pour dynamiser le territoire, en l'inscrivant pleinement dans la polarité nord/est voulue par la Métropole ainsi que dans le cadre de la mutation de la section centrale de l'avenue Gabriel Péri. // GC

Protocole d'accord ville/UGC

L'installation d'un ensemble cinématographique UGC de 12 salles dans le Pôle de vie Neyrpic est en cours d'instruction. Focus.

L'implantation d'un ensemble cinématographique UGC de 12 salles dans les futures Halles Neyrpic répond, d'une part, à la nécessité d'équilibrer l'offre cinématographique à l'échelle de la Métropole – notamment sur la partie Est du territoire – d'autre part, de développer une offre culturelle variée pour les habitants en proposant, entre autres, un panel plus important de films en version originale. De plus, ce projet répond à l'objectif d'enrichir



la dimension culturelle du Pôle de vie. Diffusion, soutien à la création, éducation artistique et culturelle, Saint-Martin-d'Hères nourrit de longue date une politique culturelle multiple, accessible au plus grand nombre. La diversité de ses équipements (L'heure bleue, l'Espace Vallès, l'Espace culturel René Proby, Mon Ciné...) et de

ses actions témoigne de la vie culturelle du territoire. Le complexe cinématographique s'inscrirait dans cette dynamique en menant par ailleurs un partenariat durable avec Mon Ciné afin de développer une complémentarité entre les deux équipements. La salle municipale de 140 places, labellisée "Art et essai", "Recherche

et découverte", "Jeune public", et "Europa Cinéma", propose, tout au long de l'année, une programmation exigeante, de nombreuses séances scolaires, des ciné-débats et des festivals. Rénové récemment, Mon Ciné est un acteur clef de la diffusion culturelle sur le territoire. Par là même, afin de créer une synergie entre les deux structures cinématographiques, un protocole d'accord a été adopté entre la ville et UGC lors du Conseil municipal du 17 décembre. Ainsi, par leur complémentarité, la ville se dotera d'une offre cinématographique diversifiée afin de répondre aux attentes d'un public hétérogène. // GC

Un contrat... à la santé de tous !

Le nouveau Contrat local de santé (CLS) a été signé le 12 décembre, par le maire, David Queiros, et les partenaires institutionnels, pour une durée de quatre années. Il a pour enjeu de réduire localement les inégalités sociales et territoriales de santé tout en développant des réponses adaptées aux besoins de la population.

Par la consolidation et la coordination des partenariats locaux, le CLS favorise la concertation des différents acteurs des politiques publiques ainsi que les actions spécifiques menées sur le territoire. Avec une démarche globale multisectorielle et transversale de la santé, les dispositifs visent à améliorer et soutenir l'accès aux soins des Martinérois, notamment pour ceux qui en sont le plus éloignés, avec une attention particulière portée aux habitants des secteurs "Politique de la ville". Historiquement engagée dans une politique locale de santé publique, la ville impulse de nombreuses actions, à travers les services communaux d'hygiène et de santé, le centre communal de

planification et d'éducation familiale et le Centre communal d'action sociale (CCAS). Aujourd'hui, la commune franchit une nouvelle étape avec ce contrat, issu d'années d'expérience entre Saint-Martin-d'Hères et les partenaires institutionnels que sont l'État, le Département, l'Agence régionale de santé (ARS), l'Éducation nationale, ou encore le Centre Hospitalier Alpes-Isère (CHAI).

Trois axes stratégiques

Les objectifs du nouveau CLS comportent trois axes majeurs. Le premier, autour de l'accès aux droits et aux soins, consiste à mieux orienter les habitants et à favoriser leur recours aux ressources de santé disponibles. Le deuxième, concerne la promotion du bien-être et

de la santé mentale par l'amélioration du lien social ainsi que la participation au développement des compétences psychosociales* des habitants. Le troisième sera de lutter contre la sédentarité avec la mise en place de parcours santé favorisant l'activité physique régulière, mais aussi avec une incitation à la pratique sportive au sein des clubs martinérois. Il concerne également la valorisation des actions de santé en relation avec l'environnement, comme l'encouragement à l'utilisation des modes doux de déplacement. Par la grande diversité des moyens mis en œuvre au sein de la ville, Saint-Martin-d'Hères est en mesure

d'offrir à tous les Martinérois des solutions personnalisées afin que chacun puisse, dans les meilleures conditions possibles, être acteur de sa santé et de son bien-être. // KS

* Capacité d'une personne à maintenir son état de bien-être mental en ayant un comportement adapté avec les autres, dans son environnement habituel et selon sa culture. » (Définition OMS 1993)

Depuis 2018, trente-six médecins libéraux professionnels exercent sur le territoire martinérois. Un chiffre en hausse dû à l'attractivité des regroupements professionnels.



« FAISONS DE 2020 L'ANNÉE DE TOUS LES POSSIBLES »

C'est une tradition et un exercice de style ! La cérémonie des vœux aux forces vives et au monde économique s'est déroulée ce mercredi 8 janvier à L'heure bleue. 2019 a été particulièrement dense, jalonnée de nombreux événements dont l'accueil des entraînements des équipes de Corée et d'Australie lors de la Coupe du monde féminine de football. L'occasion d'encourager la pratique du sport féminin et plus largement des activités sportives. Pour preuve, les Bons sports martinérois ont bénéficié à 330 jeunes de 6 à 17 ans l'an dernier, soit une augmentation de 70 % ! 2019, c'est

aussi faciliter l'accès à la culture avec la mise en place de la gratuité pour tous des espaces de la médiathèque. « Des choix qui visent à favoriser l'émancipation et le bien vivre ensemble », souligne le maire, David Queiros. Et de poursuivre : « le meilleur remède pour lutter contre la morosité est le volontarisme et l'ambition. Le budget prévisionnel 2020, voté en décembre dernier, va dans ce sens ». La préservation de l'environnement a été au rendez-vous et se poursuit : aménagement de places et d'espaces verts, transition énergétique, etc. Une année qui a été marquée par la livraison des premiers logements de l'écoquartier Daudet ainsi que des travaux de rénovation et de réhabilitation (école Paul Vaillant-Couturier, résidence autonomie Pierre Semard...). La ville s'inscrit dans le dispositif de Quartier de Reconquête Républicaine et défend, aux côtés de la Métro, plusieurs dossiers : mise à jour du Plan climat air énergie, aménagement de la chronovélo... Une année qui s'est conclue avec l'achat des terrains par le promoteur-investisseur Apsys pour la réalisation du projet des Halles Neyrpic, « afin de transformer ce fleuron du patrimoine industriel de l'agglomération grenobloise en un lieu de vie et de partage », confie le maire. Faisons de 2020 l'année de la paix, de la solidarité, et de tous les possibles ! ». // LM

Collèges et lycée : tous mobilisés pour la réussite scolaire

Le maire, David Queiros, accompagné d'élus, a rencontré les chefs d'établissement. Une visite traditionnelle permettant de prendre le pouls des conditions d'enseignement sur le territoire et l'occasion pour les responsables des collèges et du lycée de faire part de leurs projets.



professionnel adapté). « De nombreux liens sont créés avec les écoles élémentaires du secteur pour faire connaître l'établissement aux enfants de CM1 et CM2 afin de lever les appréhensions de la rentrée en 6^e », précise Claire Calladine, la principale. Le collège initie de nombreux projets, notamment sur les risques autour des réseaux sociaux, ou encore le développement durable.

Le numérique s'invite à Fernand Léger

Avec 542 adolescents et 26 élèves en moyenne par classe, le collège Fernand Léger connaît aussi une hausse de ses effectifs. « Le forum des métiers, qui aura lieu cette année le 14 février, rencontre un vif succès, tout comme la demi-journée des talents », souligne le principal, Vincent Rongeat. Collège numérique, les élèves de 5^e, 4^e et 3^e utilisent des tablettes comme outils pédagogiques. Tout au long de l'année, de multiples initiatives sont menées par les équipes, en lien avec différents partenaires, pour sensibiliser les jeunes sur des thématiques variées comme l'alimentation, la découverte ludique de la science avec le projet « La main à la pâte »

ou encore l'environnement et l'éducation aux médias.

École ouverte à Henri Wallon

Comptant 425 collégiens, l'établissement Henri Wallon a intégré le dispositif « Devoirs faits », un temps d'études accompagné pour aider les collégiens à réaliser leurs devoirs. « Nous avons un personnel très engagé permettant à ce dispositif un fonctionnement optimal », affirme Thierry Ingrassia, son principal. Mieux ! Lors des vacances d'automne, l'établissement a accueilli 82 élèves lors de l'opération « École ouverte » afin de proposer aux jeunes des activités éducatives le matin et récréatives l'après-midi. L'établissement a pour projet d'aménager un préau et de créer de nouvelles toilettes dans la prolongation du bâtiment de sciences. L'ouverture d'une classe Ulis est en réflexion. À noter que le collège Henri Wallon s'inscrit dans un quartier en plein renouvellement urbain à proximité de l'écoquartier Daudet. Des collèges à taille humaine, dynamiques, bien répartis sur le territoire, permettant à tous des chances de réussite. // GC & LM



Les trois collèges et le lycée d'enseignement général et technologique de Saint-Martin-d'Hères reçoivent plus de 2 400 élèves chaque année. Avec des effectifs en hausse, les établissements de la ville veillent à allier éducation et instruction afin de permettre aux jeunes de s'épanouir et de s'émanciper pleinement. Régulièrement entretenu, voire rénové, ce patrimoine scolaire accueille convenablement les élèves martinérois.

Édouard Vaillant, des effectifs en hausse

Après le lycée Pablo Neruda, les collèges Henri Wallon et Fernand Léger, c'est au tour de l'établissement Édouard Vaillant d'être réhabilité. Le collège, qui intègre depuis peu les élèves de l'école du Grand Châtelet de Grenoble, a un effectif en augmentation avec 318 collégiens. Il comporte une classe Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) et 72 jeunes en Segpa (Section d'enseignement général et



Lycée Pablo Neruda : « Une réelle mixité et un taux de réussite au bac significatif »

Dans le prolongement du collège Henri Wallon, le lycée Pablo Neruda se dresse fièrement, du haut de ses 1 140 élèves. Labellisé en 2002 « Lycée des métiers de

l'électricité » et porteur en 2013 du « Campus des métiers et des qualifications » avec, notamment, une section chaudronnerie, l'établissement voit « son nombre de lycéens augmenter régulièrement chaque année », confie Daniel Machire, son proviseur. « La réforme du bac tend à faire disparaître la notion de classe, encourageant la mixité et l'hétérogénéité qui se retrouvent dans notre structure », souligne le proviseur. Et le lycée s'est engagé dans plusieurs



actions telles que le développement d'un projet sur la transition écologique. « J'aimerais

que notre bâtiment devienne un refuge pour la biodiversité. » Afin d'assurer la sécurité des élèves comme des enseignants, des portiques et de la vidéoprotection sur le garage à vélos ainsi que sur les bâtiments non visibles de l'extérieur sont en phase de réflexion. « Nous enregistrons un taux de réussite important au bac. Je suis persuadé que l'avenir de l'éducation, c'est de travailler sur les individus et sur l'estime de soi », conclut Daniel Machire. // GC & LM

Transports en commun : des nouveautés pour les Martinérois

Le syndicat Mixte des transports en commun de l'agglomération grenobloise (SMTC) se repense et propose de nombreuses nouveautés pour faciliter les déplacements des usagers.

La restructuration du réseau, initiée depuis 2014, se poursuit par d'importantes modifications sur les lignes de bus avec des cadences et des amplitudes horaires élargies. En effet, des mesures ont été prises pour que les usagers puissent voyager dès 4 h 30 et jusqu'à 2 h le lendemain matin sur certaines lignes. À partir de 22 h, les voyageurs bénéficient de « l'arrêt au plus proche » possible sur simple demande au chauffeur de bus. Preuve en est du succès de cette initiative, une hausse de 10 % des fréquentations a été enregistrée sur ces créneaux horaires. Un doublement des fréquences nocturnes jusqu'à deux heures du matin les jeudis, vendredis et samedis, fonctionne en outre depuis septembre, afin de permettre aux noctambules de laisser leur véhicule au garage la plupart du temps. La ligne de bus Chrono C7 reliant Comboire-Échirolles à l'Ufraps sur le campus dessert

quinze arrêts sur le territoire martinérois reliant Le Carina à la Bibliothèque universitaire. Le SMTC a engagé une campagne de rénovation des abris de bus, entamée en 2019, elle entre dans sa dernière phase et s'achèvera à l'été 2020. Le syndicat a opté pour une rénovation de ses mobiliers, solution plus respectueuse de l'environnement, et prévoit dans un souci d'améliorer le confort des voyageurs, le déploiement de banquettes en bois sous les abris-bus. Ces aménagements seront généralisés à tout le bassin grenoblois suite à une période de tests concluante, réalisée le long de la rue Ampère à Grenoble. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la pose d'un

mobilier urbain esthétique dissuade les usagers de le vandaliser. De plus, le bois utilisé provient des territoires avoisinants, ce qui favorise une réponse durable forte vis-à-vis des utilisateurs. Au niveau de la publicité, les anciens panneaux dits "sucettes" ont été délaissés à Saint-Martin-d'Hères, comme sur toute la métropole, avec pour résultat une réduction de 20 % de cette pollution visuelle. Le but : mieux les intégrer à l'espace urbain en harmonisant les mobiliers installés aux abords des arrêts de transports en commun, avec notamment des poubelles de tri qui seront bientôt mises en service. Un panel d'aménagements qui concourent à simplifier l'usage des transports

en commun dans la ville et dans le bassin grenoblois, avec l'objectif de réduire au maximum la circulation des automobiles nuisant à la qualité de l'air. // KS



CARNAVAL DE LA MJC BULLES D'HÈRES

Rendez-vous le samedi
7 mars à 14 h 30 au parc
Jo Blanchon ou au parc
Henri-Maurice pour le défilé
déguisé. Arrivée au parc Pré
Ruffier vers 16 h 30 pour le
spectacle et la mise à feu de
Mr Carnaval.

Enquête RLPI : vers une publicité communale maîtrisée



Dernière ligne droite pour le RLPI. Depuis plusieurs mois, le Règlement local de publicité intercommunal (RLPI) est en cours d'élaboration. Son objectif ? Une publicité maîtrisée plus respectueuse de l'environnement et ce, sur l'ensemble des 49 communes de la Métropole. Les habitants ont pu se prononcer sur ce règlement lors d'une enquête publique qui s'est déroulée du 21 octobre au 22 novembre 2019. Quant aux communes, la majorité des villes, dont Saint-Martin-d'Hères, ont émis un avis favorable à la mise en place du RLPI. Ce règlement acte la disparition des panneaux publicitaires

4 x 3 (12 m²) sur l'ensemble du territoire ainsi que de la publicité numérique (à l'exception de celle sur les mobiliers urbains ainsi que sur les zones d'activités économiques et commerciales), réduit considérablement la publicité aux abords des espaces fréquentés par un public jeune, etc. Le RLPI devrait être adopté d'ici le premier trimestre 2020. // LM

Une résidence pour seniors d'ici avril 2020

Un programme d'envergure se joue en ce moment sur le foyer au 15 rue Jean-Jacques Rousseau détenu par le bailleur social Adoma (ex-Sonacotra). Les trois bâtiments seront regroupés dans un seul, flambant neuf, de 130 logements dont la livraison est estimée en avril prochain.



Il fait partie de l'histoire de la ville et nécessitait d'importants travaux de rénovation. De ses trois foyers de seniors, hébergeant principalement des travailleurs étrangers, il n'en restera qu'un. C'est l'objectif du bailleur social Adoma (ex-Sonacotra) qui s'est lancé dans un programme immobilier d'envergure ayant pour vocation à démolir, au fil de l'eau, les petits bâtiments existants tout en construisant à proximité immédiate un nouvel immeuble de 130 logements, soit 20 de plus qu'avant. Répondant aux dernières réglementations en vigueur, ce vaste chantier est réalisé en site occupé et offrira, à terme, un meilleur

confort à ses locataires : logements adaptés, salles communes, etc.

Des méthodes de construction innovantes

Toute la problématique de ce programme, dont les travaux ont débuté en avril 2019, réside dans la capacité de garantir un hébergement aux locataires tout en construisant le nouveau bâtiment. En amont du projet, le bailleur social et les services de la ville ont accompagné les résidents afin de limiter au maximum la gêne occasionnée. Un système de roulement a été mis en place, les bâtiments étant démolis au fur et à mesure de l'avancée de

la nouvelle résidence, conçue de manière modulaire. Les dalles et autres éléments de la structure sont fabriqués en amont et assemblés en direct sur le site afin de raccourcir les délais. Réalisé par l'architecte Atelier A, l'immeuble de 3 700 m² sur cinq étages comportera, à terme, un espace paysager extérieur avec une liaison en mode doux envisagée avec l'avenue Gabriel Péri et la rue Diderot, 80 m² de locaux réservés aux cycles (soit 53 places de vélos) et 15 places de stationnement. La livraison est prévue pour avril 2020. // LM

Un lieu fédérateur pour la création et l'innovation

Un lieu unique de 7 000 m² pour favoriser les synergies entre les chercheurs, étudiants et acteurs de disciplines diverses... C'est ce que propose la Maison de la création et de l'innovation inaugurée sur le campus de Saint-Martin-d'Hères, le 22 novembre dernier.



Elle concentre des équipes de recherches pluridisciplinaires et se veut un lieu emblématique favorisant les synergies entre les chercheurs, les étudiants et des acteurs publics comme privés. La Maison de la création et de

l'innovation (Maci) a été inaugurée le 22 novembre dernier. Développant sur 7 000 m² différents plateaux dédiés à la recherche et à l'expérimentation, ce lieu, situé sur le campus de Saint-Martin-d'Hères, a pour ambition « de rapprocher recherche et pédagogie autour des grands enjeux de société : la mobilité, l'impact du numérique sur notre quotidien,

l'environnement, l'énergie ou encore la santé », explique Fabienne Martin-Juchat, responsable de la Maci. Faire rencontrer différents publics, croiser les regards, la structure s'organise comme un open lab permettant de développer de nouvelles approches, d'expérimenter à partir des sciences humaines et sociales. « Nous disposons d'un appartement

connecté, d'un auditorium de 200 places, de plusieurs plateaux d'expérimentation dédiés au théâtre, au cirque, au cinéma... et de salles de créativité. Nous partons des usages pour expérimenter et développer de nouvelles solutions et méthodologies ». L'établissement se veut aussi un hôtel à projets « ouvert à l'international, au monde académique ainsi qu'aux secteurs privés ou publics » comme le souligne l'université Grenoble-Alpes. Financée à hauteur de 22,8 M€, principalement par la Région, la Maci accueille dès à présent 80 personnes et héberge le pôle Pépite oZer, la structure fédérative de recherche (SFR), Innovacs, le Living Lab Domus du laboratoire d'informatique de Grenoble... // LM

Conseil municipal

Le travail du dimanche en question

Au cours du dernier Conseil municipal de l'année, en plus du vote du budget, une motion présentée par le maire, David Queiros, a été votée à la majorité. Deux autres délibérations ont été adoptées, l'une prolongeant le dispositif Mur|Mur2 et l'autre concernant la phase d'étude du projet de multiplex au sein du Pôle Neyrpc.

En préambule du Conseil municipal, une motion concernant la possibilité d'ouverture de Géant Casino le dimanche et la semaine jusqu'à minuit a été mise au vote. La ville manifeste son opposition à ce type de pratique commerciale et désire, par cette décision, apporter son soutien aux salariés de l'enseigne située sur son territoire. En effet, depuis le



Réunion d'information aux habitants, du 30 novembre sur le dispositif Mur|Mur2, à la résidence le Verderet.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine
séance mardi
18 février à
18 h en salle
du Conseil
municipal.

24 novembre le groupe Géant Casino ouvre les dimanches après-midi et certains jours de la semaine jusqu'à minuit, sans personnel de caisse dédié, avec seulement des agents de sécurité extérieurs. « Le groupe a pour objectif, d'ici 2021, de déployer à 100 % ces caisses complètement automatiques. Pour rappel, le groupe Casino a réduit ses effectifs de 35 % alors que son résultat, en France, a lui progressé en moyenne de 22 % de 2014 à 2018 et voit un

accroissement de 18 % à l'échelle mondiale ! Il bénéficie en outre du crédit d'impôts compétitivité emploi... De surcroît, l'Inspection du travail s'est opposée à l'ouverture dominicale d'une des enseignes du groupe. Opposition confirmée par le Tribunal de grande instance d'Angers le 17 octobre 2019, qui fait donc jurisprudence ». Par cette motion, la ville a voulu marquer son soutien aux salariés en lutte contre le travail du dimanche, de nuit, et contre l'automatisation des caisses, ainsi

MÉTROPOLE

Un PLUI pour préparer l'avenir et des actions pour l'insertion

Le 20 décembre aura été marqué d'une pierre blanche pour la Métropole qui a vu, lors de la séance du dernier conseil métropolitain de l'année, la validation du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Celui-ci a pris effet fin janvier et concerne les 49 communes métropolitaines, soit 450 000 habitants et 540 km². Un long processus de travail et d'échanges entre les communes et les habitants qui se conclut. Il indique une vision commune de l'avenir du territoire avec, en particulier, une meilleure protection des espaces naturels, agricoles, des paysages et du patrimoine, tout en prenant en compte les enjeux liés au changement climatique et aux risques majeurs.

Favoriser l'insertion des jeunes

Dans un autre registre, et suite au transfert de compétences des communes en matière d'insertion et d'emploi le 1^{er} janvier 2019, la Métropole soutient le développement des projets portés sur son territoire par six Missions locales et deux maisons de l'emploi associatives. À ce titre, le conseil métropolitain a reconduit les aides accordées en 2019 pour 2020 (soit un montant global de 1,6 M€) bénéficiant aux six Missions locales dont celle de Saint-Martin-d'Hères située provisoirement sur l'avenue Jean Vilar à proximité de L'heure bleue.

Dans le même état d'esprit mais à destination des femmes

en difficulté d'insertion professionnelle, la Métro a accordé une subvention à l'association Adate* pour accompagner deux groupes d'une quinzaine de femmes sans emploi depuis de nombreuses années, le plus souvent en situation de grande précarité et d'isolement. L'objectif ? Les accompagner dans la construction de leur projet professionnel dans la perspective d'un retour à l'emploi ou à une formation afin de rompre avec l'isolement et qu'elles puissent retrouver une autonomie personnelle et sociale.

Poursuivre la mise en place de la ZFE

La Zone à faibles émissions (ZFE) vise à améliorer la qualité de l'air sur le territoire en



limitant l'accès aux véhicules utilitaires et poids lourds les plus polluants sur dix communes métropolitaines, dont Saint-Martin-d'Hères. Depuis février, 18 nouvelles villes ont rejoint ce dispositif. Cette année, c'est au tour des utilitaires et poids lourds classés



Prolongation du dispositif Mur|Mur2

L'autre point important sur lequel les conseillers municipaux ont eu à se prononcer, était relatif à la signature de l'avenant à la convention cadre de partenariat de l'opération Mur|Mur2 passée entre la ville et La Métro. À Saint-Martin-d'Hères, ce dispositif s'inscrit en complémentarité de celui de l'OPAH*, de la réhabilitation du parc de logements sociaux et de la construction de logements neufs. Le dispositif de rénovation des logements Mur|Mur1 avait été mis en place en 2010. Il concernait les copropriétés construites de 1945 à 1975. Dès le début, la ville a répondu favorablement à un cofinancement de l'aide aux travaux pour des copropriétés à caractère dit "social" entre 2010 et 2016, ce qui a représenté la réfection d'environ 200 logements par an. Au regard du bilan positif du dispositif Mur|Mur, la commune s'est réengagée pour la seconde phase. Le dispositif répond à quatre enjeux majeurs : environnemental avec l'isolation des logements ; social avec une réduction de la précarité énergétique et le versement d'aides individuelles aux ménages ayant les revenus les plus faibles ; le développement économique local avec l'intervention d'entreprises de proximité ; et enfin le soutien à la réinsertion professionnelle avec des clauses précises exigées pour les marchés supérieurs à 90 000 € HT. Depuis 2016, ce sont 1 274 logements qui se sont inscrits dans le dispositif, soit 21 copro-

que pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. « Elle affirme encore, par cette décision, qu'une ouverture lors des jours historiquement consacrés au repos ne peut être qu'inquiétante sous ses aspects familiaux, de vie de la collectivité, pour le commerce de proximité, et enfin de sécurité et de tranquillité publique. »

Délibération n° 1 : 33 votes pour, 2 contre LR.

priétés. 1 036 logements ont leur dossier en cours, soit 13 copropriétés et deux copropriétés ont voté les travaux pour 115 logements. La ville s'implique annuellement à une hauteur moyenne de 200 000 € pour 200 logements. Elle attribue 1 000 € d'aides individuelles soumises aux conditions de ressources.

**Opération programmée d'amélioration de l'habitat.*

Délibération n° 25 : adoptée à l'unanimité.

Protocole d'accord SMH/UGC

L'autorisation de signer le protocole d'accord sur la mise en place d'une complémentarité entre Mon Ciné et un potentiel ensemble cinématographique sur les Halles Neyrpic a été adoptée. Pour plus d'informations sur ce point voir en page 4 l'article détaillé. // KS

Délibération n°22 : adoptée à la majorité avec 30 votes pour et 5 abstentions Couleurs SMH.

DÉLIBÉRATIONS EN LIGNE

Retrouvez l'intégralité
des délibérations sur
saintmartindheres.fr



Crit'Air 4 qui seront interdits à la circulation dès juillet sur la ZFE. À terme, seuls ceux classés Crit'Air 1 seront autorisés d'ici 2025.

Le Street Art Fest reconduit pour la 6^e fois !

Avec un budget total de 824 000 € dont 50 000 € de

subventions de la Métro, la 6^e édition du Street Art Fest Grenoble-Alpes s'annonce d'ores et déjà comme un grand moment de l'année. Pensé comme le premier festival en Europe à mêler expositions et créations in situ, cet événement a pour vocation de sensibiliser le public au street art, de donner un espace d'expression aux artistes, de valoriser la scène locale par la rencontre avec les artistes internationaux, d'amener du lien social par la réalisation d'œuvres pérennes. Un moment fort qui se déroulera pendant un mois sur quelques communes, dont Saint-Martin-d'Hères, et ce, dès le 29 mai prochain ! // LM

L'intégralité des délibérations sur la metro.fr

**Association dauphinoise d'accueil des travailleurs étrangers.*

Emploi d'été pour les jeunes

La ville propose des emplois d'été aux jeunes Martinérois

en recherche d'activité salariée durant leurs vacances, soit dans les centres de loisirs (du 6 juillet au 28 août), soit à la piscine municipale (20 juin au 30 août).

Les postulants devront obligatoirement avoir 18 ans révolus pour être recrutés. Un imprimé de candidature est à retirer à la direction des ressources humaines (34 avenue Benoît Frachon), à remettre avant le 31 mars.

Par ailleurs, les personnes titulaires du Bafa ou en cours de formation, intéressées par l'encadrement et l'animation des enfants pendant la période estivale, devront adresser, avant le 31 mars 2020, une lettre de motivation à Monsieur le maire, service animation, accompagnée d'un CV ou par mail : recrutement.animation@saintmartindheres.fr. //





Jean-Louis de Bertolis

De Groove et de cuivres

Trois décennies déjà que le groupe Spock Marlone Section se produit sur les scènes de l'agglomération et que son meneur électrisé se déhanché sur les plateaux, soutenu par de nombreux complices assurant une rythmique impeccable. À vous en faire fourmiller les guiboles !

Jean-Louis de Bertolis est le leader du groupe. Son itinéraire ? C'est un peu comme si Astérix était tombé dans le chaudron du Groove*. Rien de commun entre le discret employé de banque et le guitariste-chanteur magnétique et scintillant qui évolue nimbé sous l'éclat des projecteurs. Il réussit pourtant ce tour de force du 2 en 1 depuis trente ans avec son groupe, qui a d'ailleurs fêté cet anniversaire, en décembre dernier à L'ilyade à Seyssinet. Né à Grenoble, ce semillant "jeune homme" de 54 ans est un enfant de Saint-Martin-d'Hères qui a grandi près de la place Karl Marx. Son Bac G3 en poche, après un DUT en Techniques de commercialisation, il n'a fait qu'un passage éclair à la fac de sciences économiques, parce que ce qu'il aimait faire lui, c'était de la musique ! Dès 1986, il intègre le groupe grenoblois Red Sharks avec un ami bassiste, ce dernier étant toujours son complice. Le groupe Spock Marlone Section est issu de la séparation-fusion des entités qu'étaient les Red Sharks et les Tijuana Kids. « À cette époque, on recrutait les musiciens par annonces dans le journal "Le 38" ou en collant des affichettes chez les marchands de musique... » se souvient-il. Quant à la provenance du nom étrange qui participe de la singularité de cette formation, « c'est simple », nous dit le musicien avec un sourire en coin, « de la forme des oreilles du pianiste d'alors, un clin d'œil à Star Trek accolé à Marlone son patronyme, similaire au prénom d'un certain acteur hollywoodien. À nos débuts, on répétait dans des locaux près du stade Bachelard, puis on a pu avoir un local dans les sous-sols de la faculté de Droit, place de Verdun, » enchaîne-t-il. « L'intérêt de mener un groupe c'est qu'il est comme une grande famille. Dans le bassin grenoblois plusieurs galaxies musicales se côtoient : Funk, Pop, Rock. Parfois il arrive des connexions, des heureux hasards qui font se croiser des gens venus d'horizons hétéroclites. La musique est un loisir rassembleur, mais je déplore la désaffection des pouvoirs publics

« L'inspiration d'un rythme peut même résulter d'un accident, d'un truc riche qui coince... »

concernant la possibilité, pour des musiciens amateurs, d'avoir suffisamment de lieux de répétitions qui, au final, ne demanderaient que peu d'investissements mais seraient fédérateurs » ajoute-t-il, non sans regret. Sous ses dehors désinvoltes à la scène, l'homme se mue en pitbull et ne lâche rien lorsqu'il s'agit de gérer des tournées ou pour rechercher des financements. « Le groupe s'est constitué en association dès 1994 pour avoir des facilités organisationnelles et plus de visibilité. Nous avons toujours travaillé en collégial, chacun à son mot (ou sa note) à placer, explique-t-il. L'essentiel, avance encore le musicien, c'est de faire le show tout en s'amusant. Notre récompense après des mois de répétitions, c'est le public qui nous la donne

en venant voir nos spectacles ». Sur la scène, ils sont généralement une dizaine avec la même chanteuse qui les accompagne depuis 1993. Et les morceaux alors ? « Nous jouons exclusivement nos compositions avec de nombreuses inspirations venant pour la plupart de groupes qui ont sévi aux USA dans les années 1970, mais pas toujours ! ». Sur ce chapitre-là, le leader est intarissable et son œil bleu se remplit de paillettes dès qu'il évoque les étapes de la création. « J'enclenche souvent

le processus en cherchant sur un synthétiseur et avec un logiciel. Puis la mouture brute est proposée aux autres membres, qui l'enrichissent de leurs touches personnelles. Cette matière mouvante et malléable n'est pas figée. Elle incite chacun à ajouter son grain de sel jusqu'au rendu final. En matière d'expression artistique, il est essentiel d'avoir un propos sensé et de résister à l'actuelle offre de dévoiement consumériste des arts. Faire de la musique nécessite une insatiable curiosité qui ne néglige aucun style. L'inspiration d'un rythme peut même résulter d'un accident, d'un truc riche qui coince... » Dont acte ! // KS

*Groove : anglicisme qualifiant le rythme propre aux musiques qui incitent à bouger, à danser : Rock, Funk, etc. On peut dire aussi Swing...

7^e album *God get's nothing* disponible sur : spockmarlone.free.fr



Des écoles en fête

En cette fin d'année, les écoles ont pris des airs de fête juste avant les vacances scolaires tant attendues ! Les élèves de l'école Paul Bert ont donné à entendre, devant un public conquis, un concert de Noël, tandis que joie et rire étaient de mise à l'école Paul Vaillant-Couturier avec la venue d'un père Noël et d'un drôle de bonhomme de neige pendant le périscolaire. Un avant-goût de vacances pour tous ces enfants !





Féeries spatiales hivernales

Juste avant la trêve des confiseurs, les centres de loisirs de la commune ont mis les petits plats dans les grands pour proposer de multiples activités aux jeunes Martinérois. L'accueil de loisirs Henri Barbusse s'est lancé à la conquête de l'espace avec plusieurs jeux autour des thématiques inspirées des films Men in Black et du dessin animé Les Zinzins de l'espace, tandis que celui du Murier est parti à l'aventure en recherchant Olaf, le bonhomme de neige de La Reine des Neiges ou encore en découvrant la magie de l'hiver par des contes et des créations artistiques. Un hiver féérique !



L'épicerie solidaire Épisol fête son inauguration

C'était un grand jour pour l'épicerie mobile Épisol ce 19 décembre dernier, celle-ci fêtant son inauguration en présence d'habitants et d'élus locaux. Tous les jeudis après-midi depuis quelques mois déjà, l'épicerie s'installe sur le parking du gymnase Colette Besson afin de proposer aux Martinérois des denrées alimentaires – viandes, légumes, fruits, etc. – à prix adapté. Un concept qui progresse, soutenu par différentes associations ainsi que des partenaires publics tels que la ville de Saint-Martin-d'Hères et son CCAS ou encore le Département. Pour en bénéficier, rien de plus simple ! Une adhésion à l'association suffit. De quoi favoriser l'accès à une alimentation de qualité et de participer à développer une dynamique de mixité sociale de proximité. + d'informations sur www.episol.fr

"Fête" de la cuisine
à la maison de quartier Louis Aragon

La maison de quartier Louis Aragon a revêtu ses habits de fête mercredi 18 décembre lors d'un repas dansant. Un temps festif et gourmand initié par les habitants. Les convives ont élaboré et cuisiné ensemble un délicieux menu pour fêter la fin d'année. Après s'être régalée dans la bonne humeur, la trentaine de personnes présentes a participé à un blind test et terminé l'après-midi en dansant ! Une joyeuse façon de finir l'année !





Des jouets pour le Secours populaire

Une farandole de jouets remis par les enfants de l'école Voltaire au Secours populaire ! Les jeunes Martinérois de cet établissement scolaire ont fait don de jouets récoltés tout au long de l'année à l'antenne du Secours populaire installée depuis plus de 20 ans dans la commune. Un moment festif qui s'est déroulé le 13 décembre dernier où les jouets en bon état retrouvent une nouvelle vie et font scintiller les yeux des petits, pour un Noël des plus magiques !

Les tout-petits se payent une toile !

Faire découvrir toute la magie du 7^e art aux tout-petits... c'est tout le sens du festival Trois petits pas au cinéma, organisé par Mon Ciné du 4 au 8 décembre dernier. Dans une ambiance tamisée, avec une sonorisation adaptée, les enfants ont pu s'émerveiller devant Zébulon le dragon, Zibilla ou la vie zébrée ou encore Pat et Mat en hiver, un ciné concert en compagnie du musicien et compositeur Cyrille Aufaure qui a capté l'attention des petits Martinérois !



L'OMS fait son show !

Le 7 décembre, 500 personnes issues des clubs adhérents à l'Office municipale des sports (OMS) se sont retrouvées à L'heure bleue, lors de la 4^e édition de sa soirée de fin d'année, dans une ambiance festive, dansante, très années 80 ! L'événement s'est déroulé en présence du maire David Queiros, de Michelle Veyret, 1^{ère} adjointe, de Franck Clet, adjoint aux sports et de l'équipe de l'OMS, Chaib Rami, le président, Tourkia Hachani, la vice-présidente, Nathalie Cupani la trésorière, Adli Guerbaa le vice-trésorier, ainsi que de Julie Sahraoui, la permanente administrative. Des trophées ont été remis à certains adhérents/bénévoles particulièrement investis dans un des clubs. Une belle initiative pour fédérer les associations sportives en partageant de bons moments.

Du délégué de classe au citoyen

Le maire, David Queiros, a rencontré les délégués de classe des collèges Édouard Vaillant et Henri Wallon le 29 novembre dans la salle du Conseil municipal accompagné d'Arlette Jean, conseillère municipale. La MJC Bulles d'Hères, le Pôle Jeunesse et les CPE de ces établissements ont mis en place des mini-formations à destination des délégués de classe pour qu'ils acquièrent des outils et qu'ils deviennent les porte-parole des autres élèves : prise de notes, éloquence en public... Un parallèle évident entre le rôle du maire d'une commune et celui qu'ils devront relayer auprès de leurs camarades. Une belle initiative pour les orienter vers un apprentissage de la citoyenneté.

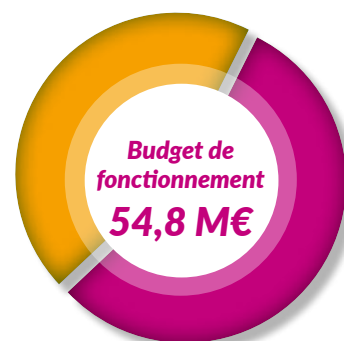




Un bu

53,09 %

Dotations de l'État,
de la Métro et divers



46,91 %

Fiscalité locale

Préserver le patrimoine, investir pour le futur

*Développement urbain,
embellissement du cadre
de vie, maintien d'un
patrimoine de qualité...
la ville investit pour se
transformer et s'adapter
aux nouveaux besoins afin
de préparer l'avenir.*

En maîtrisant ses dépenses de fonctionnement, la ville augmente sa capacité d'investissement tout en poursuivant une stratégie de désendettement. Pour 2020, les dépenses d'investissement – en hausse par rapport à 2019 (+ 17 %) – sont prévues à hauteur de 24,76 M€, dont 16,98 M€

consacrés à la valorisation du patrimoine de la ville pour améliorer la qualité des services publics.

**Maintien d'un patrimoine
de qualité : un axe fort
du budget**

Des travaux sont programmés dans différents établissements scolaires. L'école Paul Vaillant-Couturier sera mise aux normes de sécurité incendie et d'accessibilité. À cela s'ajoutent des travaux de maintenance : remplacement des menuiseries, renforcement de la charpente... La réhabilitation s'échelonne jusqu'en 2021. De même pour l'école élémentaire Joliot-Curie qui bénéficiera de travaux d'agrandissement avec la construction de deux nouvelles classes et l'extension de la cantine. En 2021, ce sera au tour de l'école élémentaire Paul Langevin d'être reconstruite. Les structures sportives ne seront pas en reste !

Au programme : réhabilitation du gymnase Voltaire, pour un montant prévu de 2,15 M€ ; reféction du gymnase Benoît Frachon ; remise en état de la halle des sports Pablo Neruda ou encore remplacement du revêtement synthétique du stade Auguste Delaune. Enfin, suite au rachat du bâtiment par la municipalité, la résidence autonomie Pierre Semard va faire l'objet de travaux d'envergure. Réhabilitation thermique, rénovation des 72 appartements... le chantier s'échelonne jusqu'en 2022 pour un montant total de 4,9 M€. Autant d'opérations qui participent au maintien d'un patrimoine municipal de qualité pour assurer un service public optimal et répondre aux besoins des habitants.

**Dessiner la ville
de demain**

Parce que les usages et les attentes de la population évoluent, la ville se transforme. Nouveaux aménagements, embellissement du cadre de vie... des grands projets sont en cours. Citons la finalisation de l'écoquartier Daudet ou encore le démarrage des travaux des Halles Neyrpic qui dotera la ville en 2022 d'un pôle de vie pour tous ceux qui vivent, étudient et travaillent à Saint-Martin-d'Hères. Le budget 2020 met l'accent sur le cadre de vie, avec, entre autres, l'aménagement des places Jeanne Labourbe, Pablo Picasso et Paul Éluard. Le remplacement et la création d'aires de jeux ou encore la poursuite de la requalification

17 %
d'augmentation du budget
d'investissement.

DÉCEMBRE 2019
Travaux préparatoires
du Pôle de vie Neyrpic

PRINTEMPS 2020
Livraison de la phase 2
de l'écoquartier Daudet et des
vestiaires du stade Auguste Delaune

Budget 2020 maîtrisé dans la continuité

Le vote du budget 2020 est intervenu au cours du mois de décembre. Ce moment important pour les Martinérois traduit les orientations politiques de la commune pour l'année à venir.

Dans un contexte contraint pour les collectivités territoriales, lié aux différentes réformes portées par les gouvernements successifs, et provoquant une forte instabilité fiscale, la commune a tenu ses engagements auprès des habitants, dans la stabilité et la continuité de ses précédents budgets. Elle garde le cap, préserve un service public de

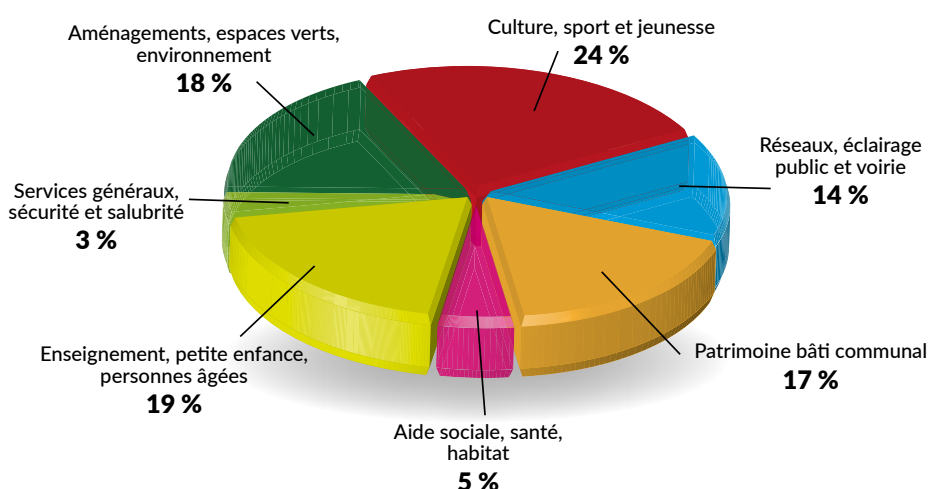
qualité et de proximité, tout en poursuivant ses actions en direction de l'ensemble des publics. En attestent les travaux de rénovation dans les écoles, les gymnases et prochainement à la résidence autonomie Pierre Semard. Saint-Martin-d'Hères mise sur l'avenir avec une enveloppe d'investissement en augmentation de 17 % qui augure des projets d'envergure pour les Martinérois. Par ailleurs, elle a ajusté la tarification de ses services à la population, facilitant par là même, l'accès à la restauration scolaire, au périscolaire, au sport et à la culture pour toutes les familles. Confortée dans ses choix stratégiques par la Chambre Régionale des Comptes en 2019, la municipalité pérennise ses politiques publiques, affirme sa maîtrise budgétaire, tout en réussissant à amortir les soubresauts tant financiers que réglementaires, au moyen

d'une gestion efficiente et saine, sans augmentation de la part communale des impôts pour la seizième année consécutive et avec une stratégie d'investissements prévoyante et durable. // KS

2 916 000 €
C'est l'enveloppe allouée pour la maintenance du patrimoine municipal avec comme priorité la sécurité et la préservation.

des espaces publics de Champberton sont également prévus. En parallèle, de nombreux projets sont menés avec la Métropole, tels que la mutation de la zone d'activité des Glairons avec, entre autres, le réaménagement de la rue Georges Perec. Mais aussi, la requalification de l'avenue centrale Gabriel Péri avec l'objectif de permettre sa transformation en boulevard urbain ou encore la mise en œuvre de la Zone à faibles émissions (ZFE). C'est par l'investissement et une vision à long terme que la ville, en mouvement permanent, se transforme sans cesse et dessine son avenir. // GC

Dépenses réelles d'investissement 2020 par secteur



PRINTEMPS 2020
Fin des travaux de la miellerie

ÉTÉ 2020

- Travaux de mise en accessibilité de l'école Paul Vaillant-Couturier
- Travaux de l'école élémentaire Joliot-Curie
- Réfection du revêtement synthétique du stade Just Fontaine et démarrage des travaux de la halle des sports Pablo Neruda

DÉBUT 2021

Réhabilitation de la résidence autonomie Pierre Semard

DÈS 2021

Démarrage des travaux de l'école élémentaire Paul Langevin

L'Éducation, un socle fondamental



Activités autour du cinéma à l'accueil de loisirs du Murier.

Travaux de rénovation dans les écoles, offre périscolaire variée, pluralité des modes de garde... La ville dédie 25 % de son budget à l'éducation.

Face à la réforme des rythmes scolaires intervenue en 2014, Saint-Martin-d'Hères poursuit le développement d'une offre éducative de qualité au plus près des enjeux sociaux propres à son territoire. Cette dynamique a été articulée autour de différents axes : la mise en place du Projet éducatif territorial (PEDT) dont le but est d'organiser le déploiement de la

politique éducative sur les différents temps de l'enfant (scolaire, péri, extra-scolaire et familial). La professionnalisation des encadrants du périscolaire en leur donnant accès à des formations (type Bafa*) et en les sensibilisant à l'accueil spécifique des enfants porteurs de handicap. Pour faciliter les démarches des familles, la ville a finalisé la mise en œuvre du guichet virtuel, permettant de mener un ensemble de procédures en ligne comme les inscriptions et le paiement via une plateforme informatique dédiée. Les accueils de loisirs, qui reçoivent de plus en plus d'enfants depuis 2016, assurent aujourd'hui des temps d'activités péri et extra-scolaires

inclusifs avec les moyens techniques et financiers appropriés. Par ailleurs, depuis 2018, la commune porte une politique tarifaire plus équitable pour toutes les familles, notamment pour la restauration scolaire.

La ville investit pour la petite enfance

Les actions municipales concernant la petite enfance (0-3 ans) sont confortées par les soutiens financiers de la Caf. Avec quatre Relais d'assistantes maternelles et huit crèches répartis sur l'ensemble du territoire, les familles peuvent choisir le mode de garde le plus adapté à leurs besoins. Ainsi les tout-petits, dès leur plus jeune âge, apprennent la vie en société et ses codes, dans un environnement approprié, encadré par des professionnels de la petite enfance. À ce propos, des bonus incitatifs de la Caf sont appliqués depuis 2019 en matière de mixité sociale et d'inclusion des enfants porteurs de handicap. Ils sont attribués en fonction du nombre de places de chaque structure. Ces deux objectifs sont pris en compte dans les politiques de la ville et mis en œuvre par le service petite enfance. Autant de dispositifs mis en place par la municipalité qui s'inscrivent dans le budget avec pour objectif la

démocratisation et un accès qualitatif aux services publics de proximité dédiés à l'enfance. // KS

*Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.



1 518

C'est le nombre moyen d'enfants accueillis en 2019 sur le temps périscolaire du soir.



53 %

des élèves fréquentent la restauration collective.



1,06 M €

sera consacré à la rénovation des groupes scolaires Paul Langevin, Gabriel Péri, Paul Vaillant-Couturier et Paul Bert.

Une restauration collective de plus en plus durable !

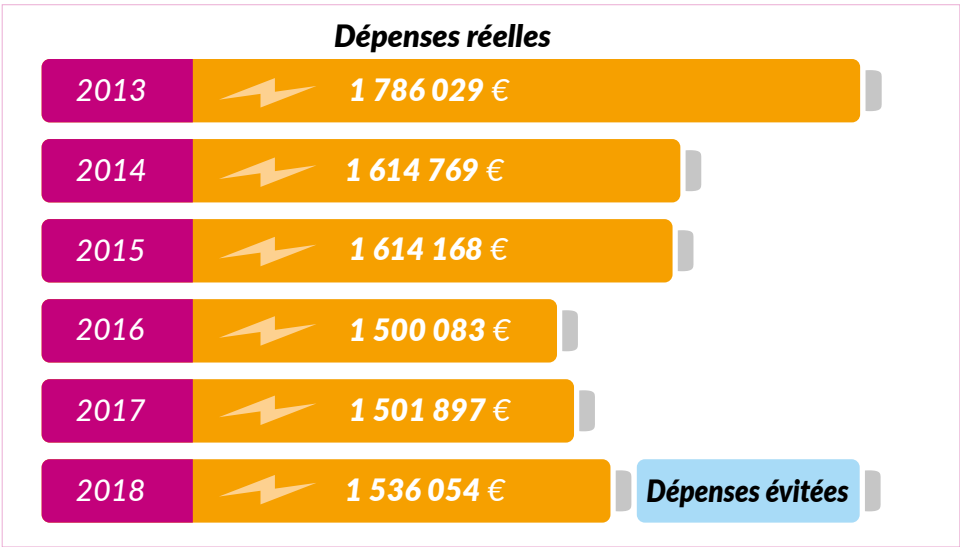
La cuisine centrale produit environ 2 100 repas par jour pour 14 écoles, trois centres de loisirs, deux foyers de personnes âgées et plus de 30 repas de portage à domicile. Face à de nouveaux enjeux, notamment environnementaux, la cuisine centrale ne cesse de faire évoluer ses pratiques.

En 2018, la ville a instauré un troisième menu sans viande, celle-ci étant remplacée par une autre source de protéines. Des actions autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire ont été initiées, comme l'achat de découpe-fruit ou encore une meilleure prise en compte des retours des convives sur l'élaboration des menus et la mise en place d'un

groupe pluridisciplinaire qui se réunit tous les deux mois pour composer des menus variés, équilibrés et goûteux. La prochaine étape sera de servir d'ici 2022, en vertu de la loi Egalim, au moins 50 % de produits durables ou labellisés et 20 % de bio. La ville anticipe ce tournant. Ainsi, dans le budget 2020, une enveloppe supplémentaire sera consacrée à la restauration collective afin d'introduire de plus en plus d'aliments locaux, labellisés ou bio. En parallèle, des travaux seront réalisés durant l'été dans la cuisine centrale visant à agrandir les chambres froides et améliorer les conditions de circulation et de travail des agents. // GC



Évolution des dépenses énergétiques depuis 2013



Plus verte la ville

*C'est l'un des principaux enjeux du XXI^e siècle !
Amorcer une transition écologique pérenne et efficace dans laquelle les collectivités font souvent office de premier exemple. Saint-Martin-d'Hères ne fait pas exception afin d'améliorer le confort des habitants à tout point de vue et plus encore !*



Verdier la ville pour la rendre plus agréable et lutter contre les îlots de chaleur, réduire les dépenses d'électricité, sortir du diesel... autant d'axes envisagés par la deuxième ville du département qui se concrétise dans un budget 2020 résolument environnemental. Engagé dans le Plan air énergie climat depuis 2009, la ville s'est fortement impliquée dans la transition énergétique. La biodiversité occupe une place importante dans ce budget : réalisation d'une miellerie pédagogique, mise en place d'un troisième rucher communal aux Anguisses, plan de gestion différenciée des espaces verts, parcours santé-biodiversité, actions pour une mobilité plus vertueuse... En ce sens, une cartographie des espaces verts municipaux est en cours

d'élaboration. Elle s'effectue en parallèle des chantiers destinés à moderniser les différentes places et aires de jeux publiques du territoire. Cette cartographie permettra une gestion encore plus environnementale des espaces et établira les lignes directrices pour les prochains projets qui seront déployés progressivement dans l'année (agriculture urbaine, parcours santé-biodiversité, etc).

Optimiser les énergies, favoriser la mobilité douce

En outre, la commune conduit un vaste programme de réhabilitation énergétique de ses bâtiments tout comme son éclairage public qui a permis de réduire de 30 %, depuis 2006, les consommations énergétiques et les rejets de CO₂. Mieux ! À travers son schéma directeur des chauff-

feries, elle a acté l'arrêt total de l'usage du fioul au bénéfice du combustible bois en circuit court. Quant à la mobilité, avec la récente inauguration de la première tranche de la Chronovélo et la mise en place de la Zone à faibles émissions, Saint-Martin-d'Hères – en collaboration avec la Métropole – compte aller plus loin en poursuivant le déploiement du plan mobilité M'pro pour ses agents. En parallèle, la commune anticipe la sortie du diesel en réfléchissant d'ores et déjà au renouvellement de sa flotte de véhicules ainsi qu'aux carburants alternatifs (gaz naturel vert, hydrogène...). Un budget qui confirme l'ambition de la ville d'améliorer le quotidien de ses habitants tout en préservant l'environnement ! // LM

Jérôme
Rubes



Adjoint
aux finances

« C'est un budget à la conquête de l'émancipation qui a été voté, s'inscrivant dans la continuité des actions précédemment réalisées. Sur les 54,83 M€ du budget de fonctionnement de la ville, 43 % sont consacrés à l'éducation, la santé, la famille, la culture, le sport et la jeunesse. En 2014, cette part était de 39 %, soit une augmentation de 4 % en l'espace de cinq ans. Ce qui se traduit par des actions concrètes en faveur des habitants avec la volonté de maintenir une tarification adaptée tant sur le plan sportif avec les Bons sports martinérois qu'au niveau de l'amélioration du service périscolaire ainsi que de la restauration scolaire bénéficiant de produits locaux et bio. La gratuité des quatre espaces de la médiathèque facilite l'accès à la culture pour tous tandis que Mon Ciné contribue à la diffusion d'œuvres cinématographiques pour tous publics, le public scolaire représentant 38,63 % de sa fréquentation en 2019.

L'investissement n'est pas en reste avec une enveloppe s'élevant à 24,76 M€ contre 21,21 M€ en 2019. Des dépenses pour partie en faveur de l'embellissement de la ville et du cadre de vie pour les Martinérois avec l'aménagement d'espaces publics (place Paul Éluard, Jeanne Labourbe, Pablo Picasso, square Louis Aragon, etc.) mais aussi d'aires de jeux. Les rénovations des écoles et des gymnases se poursuivent afin de proposer les meilleurs équipements possibles pour nos jeunes. À travers l'Anru, la ville accompagne plusieurs opérations notamment sur les quartiers Renaudie et Champberton. Un budget qui se veut volontariste et axé sur l'émancipation ! »

// Propos recueillis par LM

L'émancipation au cœur du budget

Des plus jeunes aux plus âgés, l'accès aux sports et à la culture est un enjeu de taille. Parce qu'ils sont des vecteurs de socialisation, de mixité, d'ouverture aux autres et au monde, parce qu'ils sont la pierre angulaire de l'émancipation, la ville en a fait l'une de ses priorités.

Soutien à la création, éducation artistique et médiation culturelle pour toutes et tous sont des axes forts de la politique municipale. Le Conservatoire Erik Satie, avec des tarifs les plus accessibles possible, propose un enseignement de qualité, exigeant et convivial. Il intervient dans les écoles et participe plei-



© Catherine Chapusot

nement à la diffusion de la culture sur le territoire. En actant, en septembre 2019, la gratuité de la médiathèque, la ville fait un pas de plus pour favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre. Avec ses quatre espaces, elle compte 5 000 abonnés par an. En 2019, 3 200 élèves ont été accueillis et 1 317 actions culturelles ont été initiées. Acteur phare de la diffusion de la culture, la médiathèque est un lieu d'ouvertures et de savoirs. Tout comme le spectacle vivant, mis à l'honneur dans les programmes éclectiques de L'heure

bleue et de l'Espace culturel René Proby. Mon Ciné, qui a enregistré 24 497 entrées en 2019, concourt à changer nos regards sur la société, à l'instar de l'Espace Vallès avec ses expositions d'art contemporain aussi variées que surprenantes.

Tous au sport !

Se cultiver mais aussi se dépenser... grâce au sport ! Il favorise, outre le bien-être, la mixité et l'apprentissage de la citoyenneté. Via ses structures sportives, comme l'EMS*, l'intervention des Etaps** pendant le temps scolaire et

extra-scolaire ou en soutenant les clubs et associations, Saint-Martin-d'Hères met l'accent sur la pratique sportive pour toutes et tous. En témoignent, les cycles d'apprentissage du ski proposés à tous les élèves de CM1 CM2, ou encore le déploiement du dispositif les Bons sports martinérois qui concerne les familles ayant un quotient familial inférieur à 700 € (au lieu de 600 € en 2019). Les associations participent pleinement à la diffusion du sport et de la culture. La municipalité veille à les soutenir, tant elles jouent un rôle essentiel d'éducation populaire et d'émancipation. Elle leur apporte son soutien via un accompagnement logistique et technique (prêts de salles, de matériel...), des subventions sur des projets ou encore en rénovant les bâtiments les hébergeant. Par ailleurs, les subventions aux clubs sportifs font l'objet de conventions et de contrats d'objectifs et de moyens pour 19 d'entre eux. Ce dynamisme sportif et culturel, véritable atout pour la cohésion sociale, s'inscrit dans le budget 2020 à hauteur de 18 %. // GC

*École municipale des sports.
**Éducateur territorial des activités physiques et sportives.

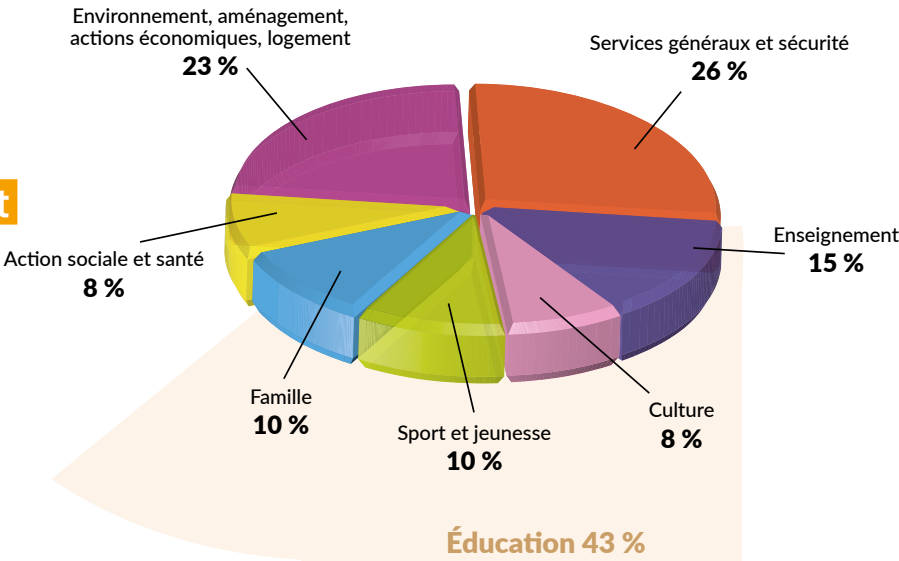
INVESTISSEMENT

18%

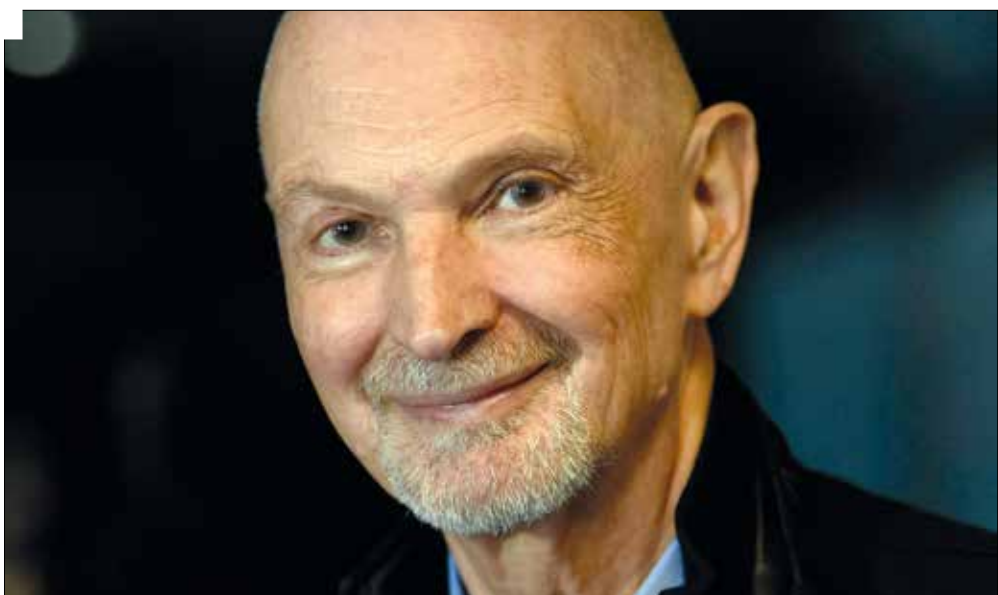
18 % du budget sont consacrés au sport, à la culture et à la jeunesse.

Dépenses de fonctionnement par fonction

54,8 M€
budget de fonctionnement



Les écrans prennent beaucoup de place, trop peut-être et notamment dans le quotidien des enfants et des adolescents. Quels sont leurs impacts sur les jeunes ? Quelle attitude adopter ? Serge Tisseron, psychiatre et créateur des balises 3-6-9-12, apporte son éclairage sur ce sujet de société.



DR

Du bon usage des écrans

Les écrans et leurs risques sur le développement psychique des enfants sont au cœur de débats passionnés voire alarmistes. Selon vous, quels peuvent-être leurs impacts sur les enfants ?

Serge Tisseron : Cet impact dépend beaucoup de l'âge. Avant trois ans, les écrans écartent l'enfant de quatre formes d'apprentissage essentielles à cet âge : le langage qui ne peut s'effectuer que dans le contact avec un autre humain, la reconnaissance des mimiques et des émotions qui nécessitent également des interactions en face-à-face, la motricité corporelle et manuelle, et enfin, l'apprentissage des capacités d'attention et de concentration. À ceci, il faut ajouter la toxicité propre de beaucoup de programmes actuels présentés comme spécifiquement dédiés aux enfants : des images trop colorées, trop mouvementées et trop bouleversantes qui font courir à l'enfant le risque de l'éloigner des émotions simples et des activités qu'il se choisit et mène à son rythme.

Vous avez mis en place des balises 3-6-9-12. Quelles sont les spécificités d'usages pour chaque tranche d'âge ?

Serge Tisseron : La campagne des balises 3-6-9-12 est construite autour de trois principes : l'alternance, car l'enfant a besoin d'activités diversifiées ; l'accompagnement dans ses découvertes, y compris lorsqu'il s'agit des écrans ; et enfin l'éducation précoce à la capacité d'autorégulation, en s'appuyant notamment sur la gestion des écrans en famille. De ces trois principes résultent quatre conseils valables à tout âge : choisir ensemble des programmes de qualité ; limiter le temps d'écrans ; parler avec l'enfant de ce qu'il fait et voit sur les écrans ; encourager ses pratiques de création, avec ou sans écran. Pour cela, nous préconisons : avant 3 ans : jouons, parlons, arrêtons la télé ; de 3 à 6 ans : limitons les écrans (de ½ h à 3 ans, à 1 h maximum par jour à 6 ans), et surtout partageons-les et parlons en famille ; de 6 à 9 ans : créons avec les écrans, expliquons Internet ; de 9 à 12 ans : apprenons-lui à se protéger et à protéger ses échanges ; après 12 ans : restons disponibles, il a encore besoin de nous.

Et que penser de tous ces jeux vidéo et autres divertissements gratuits en ligne ?

Serge Tisseron : Le nouveau modèle économique du jeu vidéo est appelé "free to play", c'est-à-dire qu'on peut y jouer aussi longtemps que l'on veut sans jamais rien payer. Mais, en réalité, les joueurs sont incités à investir toujours plus d'argent pour améliorer leur visibilité dans le jeu. Les fabricants utilisent pour cela des stratégies élaborées depuis 20 ans par les éditeurs de jeux de hasard et d'argent qui sont réservés aux plus de 18 ans. Bref, il ne faut jamais permettre à un enfant de dépenser le moindre centime dans ces jeux, car c'est l'autoriser à mettre le doigt dans un engrenage terrible !

Quelle attitude préconisez-vous afin que les adultes puissent mieux encadrer l'usage des écrans de leurs enfants ?

Serge Tisseron : Les adultes doivent donner le bon exemple et veiller notamment à ne jamais utiliser leur téléphone mobile quand ils s'occupent d'un enfant. Il faut aussi fixer des règles familiales valables pour tous. À 3-6-9-12, nous en mettons en avant deux : prendre le repas du soir sans télévision, ni tablette ni smartphone, pour en faire un moment d'échange convivial ; et que personne n'emmène son téléphone mobile dans sa chambre car les plus jeunes risqueraient d'être tentés d'en faire un usage problématique, au risque de développer des troubles du sommeil. Chaque chambre doit être munie d'un réveil !

Vous avez participé à l'appel lancé par les académies des sciences, de médecine et des technologies pour une "vigilance raisonnée sur les technologies numériques". Quelles sont les principales recommandations de ce rapport* ?

Serge Tisseron : Il s'agit à la fois d'éviter les usages délétères des écrans et de préparer à une société connectée solidaire et responsable. Et pour cela, ce rapport contient à la fois des conseils pour les pouvoirs publics, les fabricants, et les familles.

// Propos recueillis par GC

*En ligne sur https://www.academie-sciences.fr/pdf/rapport/appel_090419.pdf.

Serge Tisseron est l'auteur notamment de 3-6-9-12, pour apprivoiser les écrans et grandir (Ed. Éres).

Majorité municipale



Jérôme Rubes
Communistes
et apparentés

Une ville dans l'Hères
du temps



Giovanni Cupani
Socialiste

Bienvenue dans
l'année 2020



Thierry Semanaz
Parti
de gauche

L'aménagement d'un
quartier et la vie
future sur la planète :
c'est un tout !



Denise Faivre
Couleurs SMH
(écologistes et
société civile)

Agir ensemble pour
améliorer la vie
quotidienne et adapter
la ville à l'urgence
climatique

Le contenu des textes publiés relève de l'entière responsabilité de leurs rédacteurs.

2020 commence comme 2019 se termine... en crise ! Crise sociale et environnementale. Alors que les plus pauvres sont de plus en plus nombreux, les plus riches continuent à s'enrichir grâce aux mesures gouvernementales. La réforme des retraites est le symbole de la politique menée par Macron. La retraite par points engendrera une baisse générale des retraites notamment pour les plus précaires. À l'inverse de cette politique libérale, la majorité vote un budget 2020 qui réduit les inégalités : gratuité des médiathèques, "bons sport", tarification solidaire pour la cantine scolaire. La crise environnementale que nous vivons est due à un système capitaliste basé sur l'exploitation de l'homme et de la nature. Plusieurs alertes en 2019 ont eu lieu avec l'Amazonie et l'Australie. Pourtant pas de changement au niveau du gouvernement. À Saint-Martin-d'Hères, le budget 2020 continue de développer nos politiques locales sur le développement durable à travers la préservation du poumon vert de la métropole, le Mûrier. Mais aussi avec l'écoquartier Daudet dont les premiers habitants sont arrivés en 2019, la création d'une miellerie, la poursuite des jardins collectifs, etc. À l'heure où les enjeux sociaux et environnementaux deviennent urgents, la majorité municipale a réussi à anticiper ces questions pour les intégrer depuis longtemps dans les politiques communales. Je vous souhaite à tous une excellente année 2020 pour vous et vos proches.

groupe-communistes-
et-apparentes@
saintmartindheres.fr

En cette période conviviale, comme chaque année, c'est le temps des bonnes résolutions. C'est pourquoi, j'invite les Martinéroises et les Martinérois à participer et à s'engager dans la vie associative locale qu'elle soit culturelle, sportive ou humanitaire. Au fil des ans, les clubs sont confrontés au manque de bénévoles et il est important pour le bien vivre ensemble de maintenir ce lien social et cette solidarité. Je tiens à rendre hommage à toutes les associations qui favorisent la construction de chaque individu à tous les âges de la vie. Cette solidarité s'inscrit aussi aujourd'hui dans la défense de nos retraites. À l'instant où l'on écrit ce texte, il n'y a aucun accord, ce que nous déplorons et nous dénonçons cette attitude gouvernementale. Nous, élu-e-s et section socialiste martinéroise, soutenons cette grève car elle engage l'avenir de nos enfants. Les élu-e-s socialistes et la section du parti socialiste martinérois vous présentent tous leurs vœux de bonheur et de prospérité.

groupe-socialiste@
saintmartindheres.fr

Depuis plusieurs années, la ville poursuit sa structuration urbaine, sociale et citoyenne en s'appuyant sur une politique d'aménagement responsable et durable, qu'elle a confortée en signant la charte nationale des écoquartiers du Ministère du logement et de l'habitat durable. Avec l'écoquartier Daudet, nous visons la production d'un urbanisme économe en foncier, en énergie et en ressources tout en bénéficiant d'un cadre de vie agréable et respectueux de l'environnement. Le nouvel écoquartier Daudet, d'une superficie de 7 ha, a la particularité d'être localisé dans un secteur déjà urbanisé et bénéficie de la dynamique engagée avec l'aménagement de la Zac Centre depuis les années 2000. Idéalement situé, l'écoquartier est proche des grands axes structurants de circulation cyclables et routiers ainsi que des infrastructures scolaires et sportives. Il s'articule autour d'une future polarité de quartier comptant des commerces et services de proximité, utiles au quotidien. Les espaces publics sont pensés comme des espaces de vie. Les espaces paysagers côtoient les voiries en zone de circulation apaisée, pour que chacun puisse vivre plus sereinement la ville. L'écoquartier accueille 1 km de balade urbaine aménagée au cœur des jardins familiaux. Cet aménagement doit permettre de pratiquer des activités de loisirs et de détente. Les premières livraisons se font actuellement et nous espérons qu'elles apporteront une immense satisfaction à ses futur.e.s habitant.e.s.

groupe-parti-de-gauche@
saintmartindheres.fr

Bien gérer une ville, ce n'est pas avoir peu de dettes et faire de bonnes affaires avec des promoteurs. Pour relever les défis sociaux et climatiques, il faut rassembler des énergies et investir pour les besoins futurs des martinérois. Adapter la ville à l'urgence climatique, c'est investir pour faciliter les changements de nos modes de consommation, de déplacements, d'éducation, pour adapter nos logements, réduire les déchets, verdier et rafraîchir la ville. Réduire les inégalités, c'est investir dans l'éducation et l'accompagnement des jeunes, c'est développer l'emploi de bonne qualité pour toutes et tous et adapter les services et la ville aux plus fragiles. À l'échelle d'une ville et d'une métropole, les politiques peuvent changer concrètement la vie des habitants, réduire les inégalités et les effets du changement climatique. Ces changements, ce sont à la fois des actes posés par les collectivités locales et par les personnes. L'un ne va pas sans l'autre ; pour changer, il faut agir ensemble dans le même sens. Pour réussir, il faut donc faire de la politique autrement et réellement organiser cette coopération habitants et collectivités : Coopérer avec les habitants, plutôt que décider sans eux, faciliter et soutenir l'action des habitants, alors qu'actuellement, cette ville est administrée par quelques personnes. Coopérer avec les autres communes de la métropole, plutôt que jouer la concurrence, comme le fait actuellement cette municipalité.

groupe-couleurs-smh@
saintmartindheres.fr

Minorité municipale



Mohamed Gafsi
Les
Républicains

Neyrpc : le dilemme

Le 20 Décembre dernier Apsys le promoteur du projet Neyrpc a signé l'achat et s'est porté acquéreur du terrain lui permettant de mener à bien son opération.

Un rapide historique de la situation nous permet de constater que, dès le départ cette opération, a été mal menée par la majorité municipale. Pour un projet d'une telle envergure qui va changer complètement le visage de la commune le bon sens aurait voulu qu'il y ait un référendum auprès de la population afin qu'il puisse être validé ou pas, démocratiquement. Désormais comme l'a précisé le président d'Apsys les travaux sont engagés et il y a deux possibilités pour le finaliser puisque deux permis de construire ont été déposés. Le premier consiste en une "boîte à chaussures" de type Grand'Place avec des commerces, dont tous les recours ont été levés, et le second plus vertueux et respectueux de l'environnement, laisse une place importante aux loisirs et et à un pôle de vie, en plus de la surface commerciale. Pour ce dernier, il y a des recours qui ne sont pas encore épuisés. Comme l'a indiqué le promoteur, si les recours du deuxième permis ne sont pas levés alors il ira au bout de son investissement en se focalisant sur le premier projet. Homme de terrain, je rencontre chaque jour des Martinérois qui sont en attente de savoir ce qu'il en sera réellement. Cruel dilemme d'être au pied du mur et d'avoir finalement à choisir entre deux maux le moindre, sans avoir été consultés. Merci monsieur le maire...

groupe-les-republicains@
saintmartindheres.fr



Asra Wassfi
Saint-Martin-
d'Hères
Autrement

Notre bilan : des actions positives pour vous

Durant nos mandats, nous n'avons jamais cessé d'œuvrer pour l'intérêt général des Martinérois. Nous avons eu l'honneur de vous représenter et de proposer des actions. Malgré la réticence de la majorité, plusieurs de nos demandes ont été réalisées car elles étaient soit nécessaires, soit innovantes.

Parmi nos propositions réalisées, nous pouvons retenir : extension du périscolaire (garderie), nouveaux tarifs de la cantine, site internet de la ville, paiement par internet de factures, le ski scolaire pour toutes les écoles, mise en place d'un repas végétarien par semaine, caméras de vidéosurveillance dans la ville, fusion des MJC, règle des 3 tiers pour le financement de la plupart des associations, partage des documents municipaux au format numérique, bons sports pour le sport des enfants, conservation de l'architecture industrielle des bâtiments Neyrpc avec mise en place de panneaux solaires, arrêt du projet Voltaire initial transformé en projet d'accession.

Cependant, d'autres propositions comme la baisse de la taxe foncière, la reconstruction de l'école de musique, la rénovation de nos routes, le doublement de l'effectif des policiers et bien d'autres sur l'environnement et le cadre de vie, elles n'ont pas trouvé d'écho favorable. Même si nous sommes évidemment déçus, nous sommes fiers de ce que nous avons accompli. Le temps permet toujours de faire pour, espérons-le, du mieux vivre pour tous. Nous avons cette conviction citoyenne et républicaine. Bien cordialement

groupe-saint-martin-dheres-
autrement@saintmartindheres.fr



Philippe Charlot
SMH demain

Le centre-ville introuvable

2020 est une année cruciale pour notre commune et je présente à chaque martinéroise et à chaque martinérois mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Depuis des années, la majorité explique que les habitants de Saint-Martin-d'Hères ont le droit d'avoir un centre-ville. C'est même leur principale justification au projet Neyrpc. On ne peut qu'être en accord sur le fait qu'il y a besoin d'un lieu de rencontre et d'échange pour tous les Martinérois. Mais une fois cette remarque faite on ne peut constater que si un tel lieu n'a jamais pu émerger sur la commune, la principale raison en est la politique d'urbanisation menée par cette majorité depuis 1945. En effet quand on est responsable de toutes les décisions prises dans notre ville depuis près de 75 ans, il est scandaleux de venir ensuite se plaindre de l'absence d'un tel centre. Et oui, s'il n'y pas de centre-ville à Saint-Martin-d'Hères, ce n'est pas la faute des autres (l'État, la Métropole...), justification préférée de la majorité quand les choses se dégradent sur la commune, mais bien la sienne. Quand on voit l'urbanisation intense qu'elle a pratiquée depuis des années on ne peut que fustiger sa seule décision prise sur ce sujet. En effet, on se retrouve maintenant avec ce fameux projet de "pôle de vie" entièrement privé proposé par un promoteur symbole de ce capitalisme si souvent dénoncé par la majorité communiste. Encore une fois entre les discours et les actes, c'est le grand écart.

groupe-smh-demain@
saintmartindheres.fr



Abdellaziz Guesmi
Indépendance
et démocratie

Les élections municipales ne sont pas un référendum pour ou contre Neyrpc !

M. Bansay vient d'acheter Neyrpc pour 25 millions d'€, montant supérieur de 10M€ à celui établi par les services fiscaux ! M. Bansay espère de gros bénéfices, ce qui est légitime. Mais, M. Bansay, en se montrant ostensiblement et de manière dominante à côté de l'actuel locataire de la maison communale, se mêle de ce qui ne le regarde pas : les élections municipales.

M. Bansay et son ami, le maire, travestissent une consultation démocratique en la transformant en un référendum pour ou contre Neyrpc.

C'est un peu étonnant de la part d'un maire de la République ! Mais comme la majorité n'a ni bilan à défendre, ni de projets à proposer, elle mise son va-tout sur ce supermarché, incarnation du capitalisme si honni.

La majorité ne veut pas parler insécurité, mal-logement, fiscalité spoliatrice ou répondre à l'inquiétude des personnels. Elle ne voit pas non plus l'apport de l'Université ou la place de la commune dans la Métropole.

Elle enferme l'intelligence de nos jeunes dans des carcans, sinon dans une vision dangereuse. Rappelez-vous ce voyage à Molenbeek. L'excellence, surtout pas.

Elle se replie sur le territoire et isole la population. C'est la citadelle assiégée. Sauf quand il s'agit pour elle de porter la parole de M. Bansay. Au risque, grave, de laisser penser que le vrai maire de la commune est bien ce grand capitaliste.

Non, M. Bansay, la population martinéroise n'est pas une épouse morganatique. Elle est libre. Elle votera contre vous. Pour l'avenir de ses enfants.

groupe-independance-et-
democratie@saintmartindheres.fr

Hip-hop don't stop festival

Dynamiter la culture urbaine



La battle de l'édition 2018 du festival.

Du 12 au 22 février, le Hip-hop don't stop festival revient pour une 4^e édition. Groupes de renommée internationale, invités d'envergure, battle endiablée... Le programme concocté par L'heure bleue en étroite collaboration avec la Compagnie Citadanse, réserve de belles surprises et entend montrer toute la diversité de cette pratique artistique.

« **J'**ai commencé à danser le hip-hop à l'âge de 9 ans dans mon quartier. Ce sont les plus grands qui m'ont initié à cette discipline. Je suis un autodidacte », explique David Colas, danseur, chorégraphe, formateur de danse à Marseille et invité du festival, jury de la battle. Il a débuté en 1983 dans l'émission TV pionnière du Hip-hop présentée par Sidney, "H.I.P H.O.P". Son domaine de prédilection est le B-boying ou breakdance, un style de danse développé

à New York dans les années 1960. C'est dans cette pratique qu'il s'est distingué dans des compétitions internationales majeures, comme le B-boy Summit (Los Angeles), La Coupe du monde de Breakdance (Paris) ou encore le Total Session (Grenoble). David Colas sera le jury de marque de la battle du 22 février. Un rôle qui lui tient à cœur : « *pour moi, ce qui compte, c'est le feeling du danseur sur la musique, le sens du rythme est essentiel* ». Une battle, c'est aussi l'opportunité d'échanger avec un professionnel, d'avoir des conseils. C'est une rencontre, « *j'espère bien me joindre aux danseurs à un moment donné !* » Pour lui, participer à ce type d'événement permet de faire connaître cette pratique artistique « *et de donner à voir toute l'exigence et la variété de la danse hip-hop* », que l'on retrouve dans la programmation du festival.

Des rendez-vous incontournables

L'événement s'ouvre sur un spectacle percutant, #Hashtag2.0 où le symbole de la démesure, par le groupe lyonnais Pockemon Crew. Du parvis de l'opéra de Lyon, où une bande de copains multipliait les spinheads, le Pockemon Crew a acquis, aujourd'hui, un statut de référence mondiale. Son spectacle analyse les gestes et

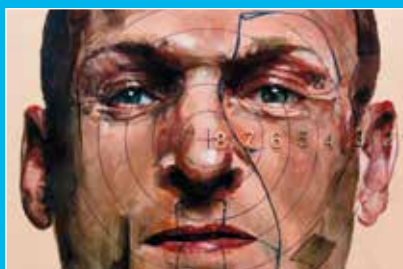
comportements liés aux smartphones et aux réseaux sociaux, un thème plus que jamais d'actualité. Le jeudi soir, place à la compagnie BurnOut, avec Quintette, mis en scène par Jean Gallois, autre figure montante de la scène du hip-hop. Le spectacle interroge notre capacité à vivre ensemble et en paix. Enfin, Dance N'Speak easy, du groupe Wanted Posse, emportera le public dans le New-York de la prohibition, un spectacle plein d'humour et de clins d'œil artistiques. Le public pourra découvrir Repaire(s)/Repère(s), un spectacle chorégraphique créé par des danseurs de l'agglomération en cours de professionnalisation, accompagnés par le chorégraphe Fred Bendongué, un des pionniers du hip-hop en France. Ce festival est une porte ouverte sur la rencontre sous toutes ses formes de cette culture urbaine. Il n'y a plus qu'à la franchir ! // GC

Hip-hop don't stop festival, du 12 au 22 février. Plus d'infos sur culture.saintmartindheres.fr

Pouvoir voir des humains, même en peinture !

Pour l'Espace Vallès l'année 2020 est une année de célébration ! En effet, cette galerie municipale a été inaugurée en 1990 et fêtera ses trente années d'activité.

Des artistes emblématiques reviendront proposer au public, tout au long de la saison, des expositions préparées en duos ou en trios. Du 23 janvier jusqu'au 29 février, ce sont Thierry Carrier, Olivier Poizac et Sébastien Layral qui ouvriront le bal. Les trois hommes, chacun à sa manière, se sont intéressés à la figure humaine dont ils ont fait le principal protagoniste de leur travail plastique. Pour Thierry Carrier, le personnage est saisi lors d'un temps suspendu



dans une action juste esquissée qui reste mystérieuse, aucune narration imposée n'intervient. À juste titre « *la peinture n'est alors qu'illusion* ». Olivier Poizac, quant à lui, entrouvre au spectateur son univers onirique plein d'étrangeté, ses cadrages sont quasi cinématographiques, voire spectaculaires, toutefois adoucis par des teintes rompues où priment les harmonies de gris. Sa marque de fabrique ? Une conception

artistique empreinte de hasard, de surréalisme et de symbolisme. Sébastien Layral a l'habitude de très grands formats, des autoportraits gigantesques exécutés par séries, où le spectateur a toujours son mot à dire. Bien souvent l'artiste lui donne d'ailleurs le loisir d'intervenir à sa guise sur ses toiles "inachevées" sur lesquelles il s'abstient volontairement de donner la touche finale. Un travail généreux, à la portée de tous, qui, par ce processus d'interactions désacralise l'œuvre d'art. Pour sa nouvelle série intitulée *Di-cible*, le visage de l'artiste, peint sur bois, devient une cible que le spectateur est invité à défigurer avec des fléchettes. Son travail interroge souvent les pouvoirs de l'argent, de l'aléatoire. Pour cette première exposition, l'Espace Vallès remet l'humain au cœur de la création et... de la ville. // KS

Quand l'Afrique se fait reine de la toile

Les 4^e rendez-vous des cinémas d'Afrique sont une plongée fabuleuse dans ce continent. Un vibrant hommage à toute la diversité du 7^e art africain, qui mènera le public de la Tunisie au Ghana, en passant par l'Algérie ou encore le Sénégal. À voir du 12 au 18 février à Mon Ciné.

15 films longs, dont trois inédits, deux avant-premières, des courts métrages, des films jeune public, mais aussi des débats, des rencontres avec des réalisateurs, acteurs, universitaires... Les rendez-vous des cinémas d'Afrique, organisés par Mon Ciné avec l'appui de nombreux partenaires*, invitent le public à une immersion dans le 7^e art africain. Les spectateurs pourront découvrir deux avant-premières : *Un fils*, long métrage tunisien de Medhi M. Barsaoui, qui parle d'émancipation, à la fois féminine et masculine et *Le père de Nafi*, du Sénégalais Mamadou Dia, prix du meilleur premier long métrage et Léopard d'or de la section Cinéastes du présent au Festival de Locarno 2019. Ce festival donne l'opportunité de voir des films peu ou pas diffusés en France, avec des inédits, comme *Jusqu'à la fin des temps* de Yasmine Chouikh. Une comédie algérienne douce, tendre et drôle sur la vie et les amours



La soirée de clôture de la 3^e édition des rendez-vous des cinémas d'Afrique en mars 2019.

d'un fossoyeur en Algérie. Un film réjouissant sur le bonheur et l'amour. Rendez-vous au Ghana, avec *Keteke*, de Peter Sedufia, une histoire de train, de retard, d'accouchement... pour un road movie exaltant. Bien d'autres pépites cinématographiques attendent le spectateur, telles que *Au temps où les Arabes dansaient*, du Marocain Jawad Rhalib, qui questionne les nombreuses facettes de la culture arabe, ou encore le documentaire *Talking about trees*, du Soudanais Suhaib Gasmelbari, qui dépeint les péripéties d'Ibrahim, Suleiman, Manar et Altayeb, cinéastes facétieux et idéalistes, sillonnant dans un van les routes du Soudan pour projeter des films en évitant la censure du pouvoir. Autant

d'histoires, de voyages, d'aventures, pour aller à la rencontre d'un cinéma africain engagé, avec un focus cette année sur l'Algérie. Une programmation riche, qui met en valeur toute la diversité du cinéma de ce continent pluriel.

À ne pas manquer ! // GC

*Alter-Égaux Isère, Ansera (Association franco-burkinabé), Association des Tunisiens de l'Isère ATI - Citoyens des deux rives, Beyti, Conseil des Nigériens de France (CONIF), Collectif du 17 octobre 1961, Coup de Soleil en Auvergne Rhône-Alpes, Festival Détours de Babel, FNAR (Faisons notre avenir), Inter-Med, Interstices, association Raccords, l'association des Sénégalais de l'Isère.

Programmation complète, tarifs et horaires sur le portail culturel : culture.saintmartindheres.fr

L'Ogrelet : dévorante différence

Il y a des petits airs de *Magic* et de *Shrek* dans cette pièce de théâtre québécoise. Mise en scène par la compagnie Anagramme, *L'Ogrelet* interroge nos rapports aux autres, à nos cultures, à travers un conte émouvant, de 7 à 77 ans !

Il était une fois un enfant... mi-ogre, mi-homme. Mêlant l'humour décapant d'un *Shrek* avec le concept du dessin animé *Magic*, l'auteure québécoise Suzanne Lebeau livre une pièce de théâtre profonde et émouvante. « *Tout le long, le spectateur expérimente la limite fragile et ténue entre le réel et l'imaginaire* », explique Marie Despessailles de la compagnie grenobloise Anagramme. Une compagnie qui jouera *L'Ogrelet*, le 25 et 26 février à l'Espace culturel René Proby, contant l'histoire d'un petit garçon élevé seul par sa mère qui découvre, à l'école, qu'il est le fils d'un ogre. Un conte initiatique où l'enfant, attiré par le sang frais, devra affronter trois épreuves pour s'en défaire et se sentir grandi. « *Cette pièce interroge sur nos rapports aux autres, comment nous sommes perçus, sur les différences et, plus largement, la sociabilisation avec l'importance de l'école et du collectif* ». Sur les planches, Anthony Gambin incarne cet ogrelet touchant, tandis que Marie Despessailles joue sa mère sur une mise en scène de Laurence Labrouche, avec une scénographie de Christophe Salles. Un conte magique et merveilleux, un récit noir et tendre, réconciliant chaque être humain avec la part d'ombre qui sommeille en lui, à (re)découvrir. // LM

Le 25 et 26 février (10 h 30 et 15 h) à l'Espace culturel René Proby
Pour plus d'informations : <https://culture.saintmartindheres.fr>



© Anagramme

L'ESSM Agri Tennis démocratise le tennis

Six courts, plus de 160 licenciés, l'ESSM Agri Tennis est l'un des clubs qui compte dans la ville ainsi qu'au niveau départemental ! Accessible et résolument familiale, la structure associative souhaite se renforcer dans la compétition.



Baskets aux pieds, raquette en main, l'équipe de l'ESSM Agri Tennis de Saint-Martin-d'Hères a une farouche envie de transmettre sa passion du tennis ! Composé de cinq initiateurs bénévoles et d'un entraîneur diplômé d'État, Christophe Janin, le club a effectué un travail de fond ces dernières années. « Nous avons eu un renouvellement important et sommes particulièrement motivés pour faire vivre le club et le développer encore plus ! », confie son président David Trillat. Une structure née en 2001 suite au rapprochement

de l'Agri Tennis disposant d'un bureau et de l'ESSM Tennis qui avait les terrains. Un échange de bons procédés et une association sportive qui marche. « Nous disposons de six courts extérieurs éclairés, trois greens et trois quicks avec la possibilité de rejoindre le gymnase en cas d'intempéries ».

Une belle dynamique

Ouvert à tous dès 4 ans, le club bénéficie d'une grande amplitude horaire, d'une école et organise deux importants tournois dans l'année. Un événement qualificatif pour le master départemental en

mars, accueillant 140 participants en moyenne, ainsi qu'un open, ouvert aux licenciés sur les trois dernières semaines de juin, réunissant entre 160 et 170 joueurs. « Nous sommes un club familial à l'ambiance conviviale ». Afin de démocratiser le tennis, l'association sportive propose des tarifs particulièrement attractifs allant de 35 € (sans licence) à 270 € par an. Le club accueille dix familles dans le cadre du dispositif des Bons sport martinérois. « Nous avons des partenariats avec des entreprises locales qui bénéficient de nos courts et de nos installations. » Un club dynamique qui

compte bien grandir avec de beaux projets comme celui de tisser des liens avec un club de tennis marocain à Agadir afin de faire rencontrer des joueurs de cultures différentes. // LM

DEUX ÉTOILES POUR LE SMH RUGBY !

Le club de rugby vient de recevoir le label deux étoiles. Une labellisation qui a pour objectif de valoriser les clubs à hauteur de leur engagement pour l'accueil des jeunes joueurs, leur formation et le développement de la structure. Une belle reconnaissance pour le SMH rugby.

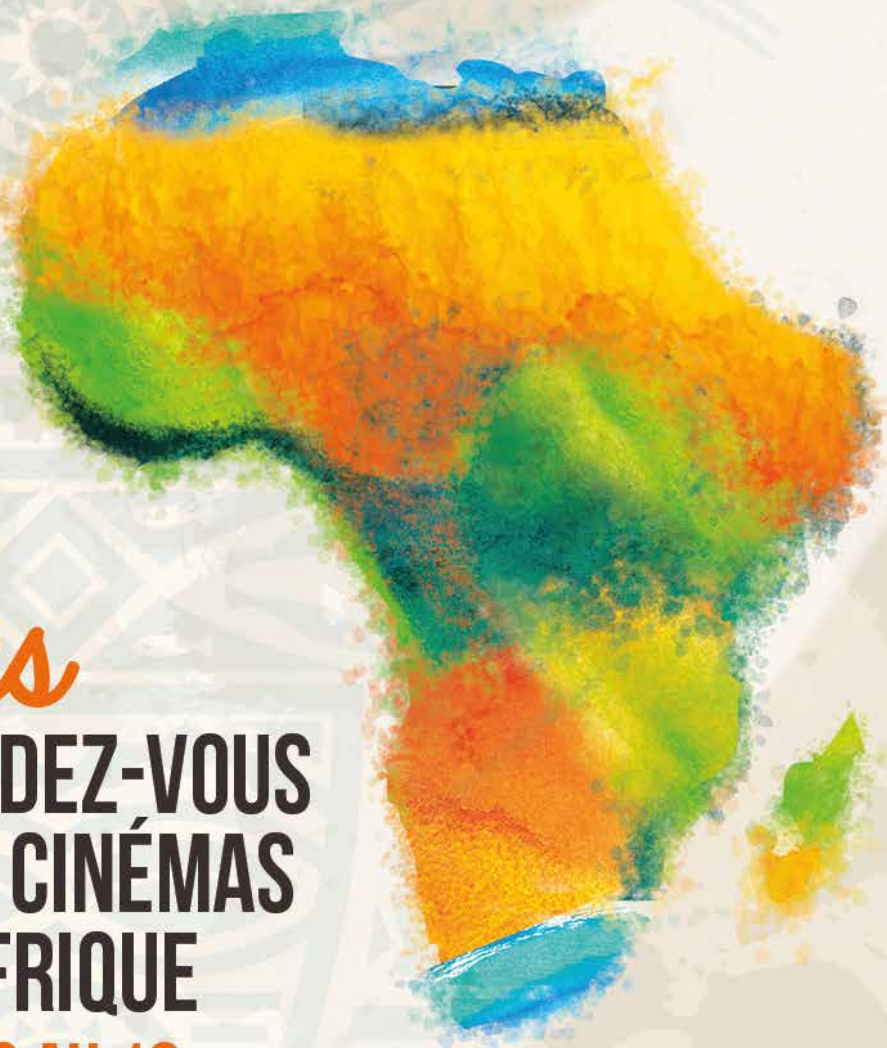


RADIO CAMPUS : L'ÂGE DE RAISON...

Pour fêter ses 27 ans d'existence, Radio Campus propose une exposition autour de son activité radiophonique. D'abord à la bibliothèque de Droit-Lettres qui en a eu la primeur, courant décembre, puis à la médiathèque de Saint-Martin-d'Hères dans les espaces Romain Rolland et Gabriel Péri du 14 janvier au 1^{er} février. Les Martinérois pourront découvrir en son et en images, avec affiches historiques et portraits sonores marquants à l'appui, l'histoire de cette radio associative très locale, qui est aujourd'hui implantée au campus universitaire. Créée en 1992, la radio fonctionne avec l'aide et l'expertise d'une centaine de bénévoles de tous âges venant d'horizons différents. Son comité de programmation est composé d'une dizaine de personnes. Elle accueille de nombreux étudiants en journalisme, mais pas que... Avec des domaines de prédilection, comme l'art, les découvertes musicales, la culture ou des rencontres avec des scientifiques, elle défend notamment la chanson francophone qui représente 35 % d'une programmation musicale qu'elle veut éclectique et originale. En partenariat avec de nombreuses salles de spectacle de l'agglomération, exempte de publicités intempestives, cette radio dynamique encourage et promeut aussi bien la création radiophonique que multimédias. Elle porte un regard aiguisé sur l'actualité et joue un rôle important dans l'éducation à l'information des étudiants qui fréquentent l'Université Grenoble-Alpes. Elle leur propose des formations destinées à apporter des compétences et des expériences liées aux pratiques culturelles, à la communication et aux médias. Elle participe aussi à la gestion de projets avec des interlocuteurs bénévoles, salariés, stagiaires ou scolaires. Radio Campus émet tous les jours, sur la fréquence 90.8... Alors, si comme elle, vous êtes, curieux, ouvert, voire même décalé, n'hésitez plus à vous faire connaître pour venir grossir ses rangs. Vous pouvez aussi vous connecter sur son site, ou plus prosaïquement... tourner le bouton de votre radio ! // KS

Mon Ciné

Les
RENDEZ-VOUS
DES CINÉMAS
D'AFRIQUE
DU 12 AU 18
FÉVRIER 2020



**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

1 Rue Marcel Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél 04 76 89 63 54 – averi@averi.fr



AIDE & SOINS à domicile
PRÉSERVEZ VOTRE AUTONOMIE !

04 76 40 05 58

www.adpa38.fr

Siège : Saint-Martin-d'Hères

L'ADPA crée des emplois ! Votre CV à recrutement@adpa38.fr



Depuis 1955, notre association **vous accompagne à votre domicile** quand votre autonomie est fragilisée par l'âge, le handicap ou la maladie (entretien du logement, aide et soins à la personne).

Interventions 7j/7

50% de réduction ou crédit d'impôt

Festivités de Noël

Scintillantes et conviviales !

La ville s'est parée de lumières, de musique et de joie durant tout le mois de décembre à l'occasion des fêtes de fin d'année. Dès le 4 décembre, une déambulation musicale et lumineuse, avec la batucada des élèves de l'école Paul Langevin, a égayé les abords de la maison de quartier Fernand Texier jusqu'à la place Karl Marx (1, 2). Tandis que les maisons de quartier Romain Rolland (3) et Louis Aragon ont convié les habitants à partager soit un repas, soit un spectacle dans une ambiance festive et chaleureuse. Et que seraient les fêtes de fin d'année sans le père Noël ? Malgré un emploi du temps bien chargé, il n'a pas oublié de rendre visite aux petits et grands Martinérois dans les différents quartiers de la ville. C'est le long des immeubles qu'il est descendu pour la plus grande joie des enfants (4). Toutes les générations ont pu se retrouver le samedi 14 et le dimanche 15 décembre à l'occasion du traditionnel Marché de Noël. Associations solidaires, stands pour se régaler ou dénicher des cadeaux originaux et artisanaux, mais aussi spectacles, concerts, cabane du père Noël, déambulation... le programme était chargé de magie et le public au rendez-vous (5, 6, 7, 13). C'est sous le signe de la solidarité et de l'échange que se sont déroulés les repas et la distribution des paniers gourmands offerts par la ville et le CCAS aux aînés. Près de 3 000 retraités ont pu se régaler et/ou passer un moment convivial en dansant (8, 9, 10). C'est tout les habitants qui, en parcourant la ville, ont pu admirer les illuminations de Noël, chaque année un peu différentes mais toujours aussi magiques (11). Pour toutes les découvrir, le petit train a promené les Martinérois pour une visite aux saveurs d'enfance (12) ! Cette année encore, les lumières de la ville ont fait pétiller les yeux des enfants. // GC





MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{er}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{er}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73

IMPÔTS : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL

La direction départementale
des finances publiques de
l'Isère propose, depuis le
1^{er} novembre 2018, un service
d'accueil personnalisé
sur rendez-vous.
Pour bénéficier de cette
réception personnalisée :
impots.gouv.fr - rubrique
"contact". Avec ce nouveau
service, les usagers seront
reçus ou rappelés.

POINTS PERMIS

Pour consulter vos points
de permis :
<https://tele7.interieur.gouv.fr>

Toutes les infos utiles
sur le Guide pratique 2020
et sur saintmartindheres.fr

URGENCES : Samu : **15** - Centre de secours : **18** - Police secours : **17**
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : **04 76 60 40 40**
Police municipale : **04 56 58 91 81** - SOS Médecins : **04 38 701 701**
Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF)**

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

**Instruction des dossiers RSA et aide sociale
pour les personnes âgées et handicapées** :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h au CCAS.
Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les maisons
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de santé infirmier : ouvert à tous les
martinérois 7 jours sur 7, sur prescription médicale
avec application du tiers payant pour la facturation.
Deux possibilités

- À domicile, de 7 h 15 à 20 h
- À la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,
(Résidence autonomie Pierre Semard), de 11 h 15
à 11 h 45 sur rendez-vous. Tél. 04 56 58 91 11.

... COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Collecte des déchets ménagers

Horaires d'entrée et sortie des conteneurs poubelles

- Présentés le matin même avant 5 h pour les collectes matinales et avant 9 h pour les collectes réalisées en journée.
- Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale uniquement : les bacs peuvent être présentés la veille au soir (après 19 h).
- Remisés sur l'espace privé immédiatement après la collecte, et en tout état de cause avant 12 h en cas de collecte matinale.
- Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale ou en journée : les bacs doivent être remisés au plus tard à 19 h le jour de la collecte.

Dans tous les cas il convient de réduire l'impact visuel lié à la présence de bacs roulants sur l'espace public et privé.

COMPÉTENCES MÉTROPOLE...

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).
- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24h/24, 7j/7
Contact mail :
eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchetterie

27 rue Barnave (zone d'activité
Les Glairons).
Horaires d'hiver : du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30
et le samedi de 9 h à 17 h 30.

N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

Ouverture des inscriptions scolaires 2020/2021 dans les écoles maternelles



Avis aux parents et détenteurs de l'autorité parentale !

Les inscriptions scolaires pour
l'année 2020 - 2021 dans les
écoles maternelles seront
ouvertes du 24 février au
27 mars 2020. Elles concernent
les enfants nés en 2017 ainsi
que ceux nés entre janvier et
juin 2018. Pour ces derniers,
il est possible de pré-inscrire
les enfants dans les écoles

suivantes : Henri Barbusse,
Jeanne Labourbe, Joliot Curie,
Paul Langevin et Voltaire.

Pour ce faire, rendez-vous du
lundi au vendredi au service
vie scolaire et loisirs situé au
44 avenue Benoît Frachon (8 h
30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h)
muni des documents suivants :

- Une pièce d'identité du
parent qui inscrit l'enfant ;
- Livret de famille ou copie

intégrale de l'acte de naissance
de l'enfant ;

- Justificatif de domicile datant
de moins de trois mois (quit-
tance de loyer, facture d'élec-
tricité, etc) ;
- Des justificatifs de l'exercice
de l'autorité parentale selon la
situation. //

Infos : saintmartindheres.fr
04 76 60 74 42

VOS MARCHÉS!

vous en font voir
de **toutes** les

COULEURS

*Les matins, à l'exception du lundi.

>> Champberton

(rue Federico Garcia Lorca)

**MERCREDI
ET SAMEDI**

>> Croix-Rouge

**JEUDI
ET DIMANCHE**

>> Paul Éluard

**MARDI
ET VENDREDI**

Maraîchers,
fromagers,
charcutiers-
traiteurs...
les commerçants
non sédentaires
sont à votre service,
près de chez vous,
tous les jours de la
semaine*.



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR!



**+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE**

**NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³**

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

DE 9H À 12H30

PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77

www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

LA QUINZAINE DU NUMÉRIQUE

DU 11 AU 22 FÉVRIER

LECTURE ET
NUMÉRIQUE

DANS LES
QUATRE
ESPACES
DE LA
MÉDIATHÈQUE

AGENDA

Conseil municipal

Mardi 18 février - 18 h

// Maison communale

Journée internationale des droits des femmes

Vendredi 6 mars - de 12 h à 14 h

// Salle du Conseil municipal

Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Jeudi 19 mars - 11 h

// Monument aux morts de la Galochère

Semaine d'information sur la santé mentale (SISM)

"La lutte contre les discriminations"
Du lundi 16 au dimanche 29 mars

L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08 - Infos et billetterie
sur le portail culturel : culture.saintmartindheres.fr

#Hashtag2.0 ou le symbole de la démesure

Pokemon Crew

1^{ère} partie Repaire(s) repère(s)

Mercredi 12 février - 20 h

Quintette

Cie BurnOut

1^{ère} partie Repaire(s) repère(s)

Jeudi 20 février - 20 h

Dance n'speak easy

Wanted Posse

1^{ère} partie Repaire(s) repère(s)

Vendredi 21 février - 20 h

Battle hip-hop don't stop

Samedi 22 février - 20 h



ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

2 place Édith Piaf (rue George Sand) - 04 76 60 73 63

Infos et billetterie sur le portail culturel :
culture.saintmartindheres.fr

L'ogrelet

Théâtre - Anagramme

Mardi 25, mercredi 26 février - 10 h 30 / 15 h

Toc toc toc monsieur pouce

Chanson jeune public - Centre des Arts du récit

Jeudi 27, vendredi 28, samedi 29 février - 9 h 30

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Thierry Carrier, Sébastien Layral, Olivier Poizac

Jusqu'au 29 février

MÉDIATHÈQUE

La quinzaine du numérique

Du 11 au 22 février

// Dans les quatre espaces de la médiathèque

Exposition "La machine à lire"

Du 19 février au 7 mars

Histoires numériques dont tu es le héros

Mercredi 19 février de 16 h 30 à 18 h

Découverte de la numothèque Grenoble-Alpes

Vendredi 21 février de 17 h à 19 h

Après-midi numérique à l'espace Paul Langevin

Samedi 22 février de 14 h à 18 h

// Espace Paul Langevin

Histoires à bricoler

Mercredi 12 février de 15 h à 17 h

Conférence Jeudis du livre

"Booktubeurs ? Bookstragrameurs ?

Les communautés de lecteurs à l'ère
des réseaux sociaux"

Jeudi 13 février de 9 h à 12 h

Histoires numériques :

à écouter, à regarder... et à créer !

Samedi 15 février de 10 h 30 à 12 h

Soirée jeux vidéo

Vendredi 21 février de 18 h 30 à 21 h

// Espace Romain Rolland

Histoires à bricoler

Mercredi 12 février de 14 h 30 à 16 h

Café lecture

Coups de cœur numériques

Samedi 15 février de 10 h à 12 h

Conte numérique

Samedi 22 février de 11 h à 11 h 30

// Espace André Malraux

Exposition "La machine à lire"

Du 19 février au 7 mars

Atelier parents-enfants

Mercredi 19 février de 16 h à 18 h

Formation collective aux outils numériques, spéciale lecture numérique

Samedi 22 février de 10 h à 12 h

// Espace Gabriel Péri

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55

Soirée spéciale Polytech'

Premier contact de Denis Villeneuve

Mardi 4 février - 20 h

Rendez-vous des cinémas d'Afrique

Du 12 au 18 février

+ d'infos sur saintmartindheres.fr